

Le curriculum de l'Ontario 11^e et 12^e année

Études autochtones



Table des matières

ntroduction	2
La place du programme-cadre d'études autochtones dans le curriculum	2
Le programme-cadre d'études autochtones	4
Aperçu	4
Cours et crédits	5
Stratégies d'enseignement et d'apprentissage	6
Attentes et contenus d'apprentissage	7
Domaines d'étude	7
Cours :	
Français : les voix autochtones contemporaines, 11 ^e année, cours préuniversitaire (NBF3U)	9
Les questions autochtones d'actualité dans le contexte canadien, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial (NDA3M)	18
Les croyances, les valeurs et les ambitions des peuples autochtones dans la société contemporaine, 11 ^e année, cours précollégial (NBV3C)	27
Français : les voix autochtones contemporaines, 11 ^e année, cours précollégial (NBF3C)	36
Les croyances, les valeurs et les ambitions des peuples autochtones dans la société contemporaine, 11 ^e année, cours préemploi (NBV3E)	45
Français : les voix autochtones contemporaines, 11 ^e année, cours préemploi (NBF3E)	54
Les gouvernements autochtones : orientations émergentes, 12e année, cours	
préuniversitaire/précollégial (NDG4M)	63
Les questions indigènes d'actualité dans un contexte mondial, 12 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial (NDW4M)	71
Quelques considérations concernant la planification du programme	80
Crille d'évaluation du rendement	82

An equivalent publication is available in English under the title *The Ontario Curriculum, Grades 11 and 12: Native Studies, 2000.*

Cette publication est postée dans le site Web du ministère de l'Éducation à l'adresse Internet suivante : http://www.edu.gov.on.ca.

Introduction

Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Études autochtones, 2000 sera mis en œuvre à partir de septembre 2001 dans les classes de 11^e année et à partir de septembre 2002 dans les classes de 12^e année des écoles secondaires de langue française de l'Ontario. Le présent document remplace les sections se rapportant aux années supérieures dans le programme-cadre Les Autochtones du Canada, cycle supérieur, 1981.

Les renseignements communs à tous les programmes-cadres sont publiés dans un document complémentaire intitulé *Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – Planification des programmes et évaluation, 2000*. Cette publication est également postée dans le site Web du ministère de l'Éducation à l'adresse Internet suivante : http://www.edu.gov.on.ca.

La place du programme-cadre d'études autochtones dans le curriculum

Le programme-cadre d'études autochtones permet aux élèves d'acquérir des connaissances diversifiées sur les peuples autochtones afin qu'ils ou elles puissent mieux comprendre les questions autochtones dont on discute à l'échelon local, régional et national. Les élèves développeront les habiletés nécessaires pour débattre de diverses questions et pour participer aux affaires publiques. En suivant des cours d'études autochtones, les élèves deviendront plus conscients et plus réceptifs en ce qui concerne l'histoire, la culture, la vision du monde et les réalisations des peuples autochtones du Canada. Le programme-cadre d'études autochtones fournit aussi à l'élève la possibilité d'améliorer ses habiletés en résolution de problèmes et en pensée critique, habiletés essentielles pour entreprendre des études postsecondaires, s'intégrer au monde du travail et assumer ses responsabilités civiques.

De par sa nature, le programme-cadre d'études autochtones est interdisciplinaire. Par exemple, lorsque l'élève étudie les négociations de traités entre une nation autochtone et la Couronne, il ou elle combine les études autochtones et l'histoire. Lorsque l'élève lit les textes d'écrivains autochtones pour étudier le thème du renouveau, il ou elle relie les études autochtones à l'étude du français. Quand l'élève utilise les ressources multimédias pour créer des œuvres sur des thèmes autochtones contemporains, il ou elle associe les études autochtones et l'éducation artistique.

La matière de tout cours d'études autochtones peut être combinée à celle d'un ou de plusieurs cours d'une autre discipline afin de créer un cours interdisciplinaire. Les politiques et les modalités applicables à cet égard sont présentées dans un programme-cadre distinct régissant l'élaboration des cours interdisciplinaires.

Dans les cours d'études autochtones de 9^e et 10^e année, les élèves examinent la culture et l'histoire des peuples autochtones du Canada à partir de 1900. Ces cours établissent le fondement des études autochtones de 11^e et 12^e année. Les cours décrits dans le présent document préparent l'élève à une exploration plus large et plus profonde des enjeux du XX^e siècle concernant les peuples autochtones et la société canadienne.

INTRODUCTION 3

La diversité culturelle, linguistique, raciale et religieuse est une caractéristique précieuse de la société canadienne. L'école peut contribuer à préparer les élèves à vivre d'une façon harmonieuse dans la société multiculturelle canadienne, laquelle s'inscrit dans le monde interdépendant du XXI^e siècle.

Le Canada était habité à l'origine par les peuples autochtones; aussi l'histoire du Canada commence-t-elle avec eux. En tant que premiers peuples du territoire canadien, les peuples autochtones occupent une place unique dans la mosaïque canadienne. Il est essentiel pour comprendre le Canada d'explorer le développement et les réalisations des sociétés autochtones.

Le programme-cadre d'études autochtones

Aperçu

Les études autochtones sont enseignées de la 9^e à la 12^e année. Deux cours d'études autochtones sont offerts en 9^e et 10^e année. Les attentes et les contenus d'apprentissage de ces cours sont décrits dans *Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Études autochtones, 1999*. Le cours de 9^e année, Expression des cultures autochtones, offre un aperçu des diverses formes d'art utilisées par les peuples autochtones pour exprimer leur culture. Le cours de 10^e année, Les peuples autochtones du Canada, traite de l'histoire du XX^e siècle et de questions contemporaines selon le point de vue des peuples autochtones.

En 11^e et 12^e année, le programme-cadre d'études autochtones comprend huit cours : six en 11^e année et deux en 12^e année. Ce document présente les attentes et les contenus d'apprentissage de ces cours. Dans les cours de 11^e année, l'élève examine plus particulièrement comment les divers peuples autochtones se perçoivent, comment ils définissent leurs communautés et comment ils envisagent l'avenir. En 12^e année, l'élève se penche sur les questions politiques, sociales, économiques et culturelles concernant les peuples autochtones, tant au Canada que dans le reste du monde.

Le nouveau curriculum des écoles secondaires se compose de plusieurs types de cours, lesquels sont décrits dans *Le curriculum de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Planification des programmes et évaluation, 2000*. Cependant, tous les types de cours ne sont pas nécessairement offerts dans toutes les disciplines. Le programme-cadre d'études autochtones de 11^e et 12^e année offre quatre types de cours : des cours préuniversitaires, des cours préuniversitaires/précollégiaux, des cours précollégiaux et des cours préemploi.

Études autochtones, cours de 11e et 12e année

Année	Cours	Туре	Code	Préalable
11 ^e	Français : les voix autochtones contemporaines	Préuniversitaire	NBF3U	Français, 10 ^e année, cours théorique
11 ^e	Les questions autochtones d'actualité dans le contexte canadien	Préuniversitaire/ précollégial	NDA3M	Les peuples autochtones du Canada, $10^{\rm e}$ année, cours ouvert, ou Histoire du Canada au XX ^e siècle, $10^{\rm e}$ année, cours théorique ou appliqué
11 ^e	Les croyances, les valeurs et les ambitions des peuples autochtones dans la société contemporaine	Précollégial	NBV3C	Les peuples autochtones du Canada, $10^{\rm e}$ année, cours ouvert, ou Histoire du Canada au XX ^e siècle, $10^{\rm e}$ année, cours théorique ou appliqué
11 ^e	Français : les voix autochtones contemporaines	Précollégial	NBF3C	Français, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué

Année	Cours	Туре	Code	Préalable
11 ^e	Les croyances, les valeurs et les ambitions des peuples autochtones dans la société contemporaine	Préemploi	NBV3E	Les peuples autochtones du Canada, $10^{\rm e}$ année, cours ouvert, ou Histoire du Canada au XX ^e siècle, $10^{\rm e}$ année, cours théorique ou appliqué
11 ^e	Français : les voix autochtones contemporaines	Préemploi	NBF3E	Français, $10^{\rm e}$ année, cours théorique ou appliqué
12 ^e	Les gouvernements autochtones : orientations émergentes	Préuniversitaire/ précollégial	NDG4M	Tout cours de 11 ^e année du programme-cadre d'études autochtones de la filière préuniversitaire, préuniversitaire/ précollégiale ou précollégiale
12e	Les questions indigènes d'actualité dans un contexte mondial	Préuniversitaire/ précollégial	NDW4M	Tout cours de 11 ^e année du programme-cadre d'études autochtones de la filière préuniversitaire, préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale

N.B.: Chacun des cours ci-dessus vaut un crédit.

Cours et crédits

De par leur conception, les cours de 11^e et 12^e année sont censés être offerts sous forme de cours donnant droit à un crédit entier. Cependant, on pourra élaborer des demi-cours donnant droit à des demi-crédits pour les programmes spécialisés, tels que les programmes d'apprentissage et de transition de l'école au monde du travail, pour autant que le cours original ne constitue pas une condition d'admission à un programme universitaire. Les universités détermineront pour leurs programmes les cours requis au secondaire, lesquels devront être offerts sous forme de cours donnant droit à un crédit entier afin de permettre aux élèves de satisfaire aux conditions d'admission.

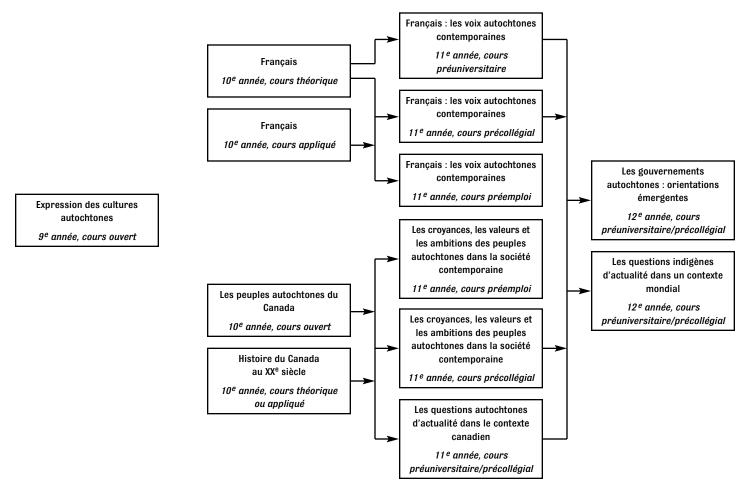
De la 9^e à la 12^e année, les demi-cours exigent un minimum de 55 heures d'enseignement et doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Les deux demi-cours doivent ensemble inclure toutes les attentes et tous les contenus d'apprentissage du cours dont ils sont tirés. Les attentes et les contenus de tous les domaines d'étude du cours original doivent être répartis entre les deux demi-cours de la meilleure façon possible pour permettre aux élèves d'acquérir les connaissances et les habiletés dans le temps alloué.
- Un cours dont la réussite est préalable à un autre cours peut aussi être offert sous forme de demi-cours, mais l'élève doit réussir les deux demi-cours pour obtenir ce préalable. L'élève n'est pas tenu de terminer les deux demi-cours si le cours original ne constitue pas un préalable à un cours qu'il ou elle a l'intention de suivre par la suite.
- Le titre de chaque demi-cours doit préciser «Partie 1» ou «Partie 2». Un demi-crédit (0,5) sera inscrit dans la colonne des crédits du bulletin scolaire et du relevé de notes de l'Ontario.

Les conseils scolaires s'assureront que tous les demi-cours respectent les conditions ci-dessus et feront rapport annuellement sur tous les demi-cours au ministère dans les rapports de septembre des écoles.

Organigramme des préalables en études autochtones, de la 9^e à la 12^e année

Cet organigramme présente l'organisation des cours en fonction des préalables. Toutes les options de cheminement entre les cours ne sont cependant pas indiquées.



N.B.: Les élèves qui s'inscrivent au cours Français: les voix autochtones contemporaines, de la filière préuniversitaire, précollégiale ou préemploi, peuvent substituer le crédit de ce cours au crédit obligatoire de français de 11e année.

Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Il est important que les élèves aient la possibilité d'apprendre de diverses façons : individuellement ou en équipe, de façon indépendante ou guidés par le personnel enseignant, par des activités pratiques ou par des démonstrations suivies d'exercices. Il n'existe pas qu'une seule bonne façon d'enseigner ou d'apprendre. La nature du programme-cadre d'études autochtones se prête bien à une variété de stratégies. Le personnel enseignant choisira et adaptera ses méthodes selon les besoins des élèves et les exigences du cours.

Comme le programme-cadre d'études autochtones explore des sujets culturels et des questions contemporaines, les enseignantes et enseignants trouveront utile d'aller au-delà des sources habituelles d'information pour préparer leurs cours. Parmi les importantes sources d'information, on compte les ressources des communautés des Premières Nations, les connaissances des Anciens et les médias électroniques.

Attentes et contenus d'apprentissage

Les cours sont divisés en *domaines d'étude*. À chaque domaine correspondent des *attentes* et des *contenus d'apprentissage*. Les attentes décrivent en termes généraux les connaissances et les habiletés que les élèves doivent avoir acquises à la fin de chaque cours, tandis que les contenus d'apprentissage décrivent en détail ces connaissances et ces habiletés. Les élèves démontreront leur compréhension de la matière dans leur travail en classe, leurs recherches ainsi que lors d'épreuves et d'examens qui servent à évaluer leur rendement.

Les contenus sont répartis en plusieurs rubriques, lesquelles portent chacune sur des aspects particuliers des connaissances et des habiletés traitées dans le cours. Cette répartition pourra aider le personnel enseignant à planifier les activités d'apprentissage. Cependant, le fait d'organiser les cours selon des rubriques et des domaines d'étude ne signifie pas que les attentes et les contenus d'une rubrique ou d'un domaine doivent être abordés séparément.

Plusieurs des contenus comprennent des exemples entre parenthèses. Ces exemples illustrent le type d'habileté, la portée de l'apprentissage ou le degré de complexité recherché. Il ne faut pas les considérer comme des listes exhaustives ou obligatoires des notions à étudier. Ces exemples ne sont donnés que pour guider le personnel enseignant.

Domaines d'étude

Les cours du programme-cadre d'études autochtones sont structurés en fonction de quatre domaines distincts mais reliés.

Identité. L'identité est une notion fondée sur la question : Qui suis-je? La recherche de son identité est une démarche personnelle menant à des découvertes et à des réalisations qui font partie du processus de développement de tous les élèves durant l'adolescence. Certains événements historiques, notamment l'adoption de la *Loi sur les Indiens*, ont ramené au premier plan la question de l'identité pour les peuples autochtones et l'ensemble des Canadiennes et Canadiens.

Rapports. Ce domaine permet d'analyser les relations harmonieuses que les peuples autochtones ont établies avec la nature, la terre et ses richesses nourricières. De plus, l'élève étudie les rapports personnels que les peuples autochtones ont développés au plan spirituel et culturel avec l'univers.

Souveraineté. Dans les gouvernements traditionnels des peuples autochtones, la souveraineté est fondée sur la notion spirituelle selon laquelle le Créateur donne aux êtres humains la responsabilité de se gouverner et de protéger la nature. Dans les discussions actuelles à propos de la souveraineté, les peuples autochtones soutiennent que la compréhension de cette notion est un élément intrinsèque à leur culture, et que l'autodétermination est essentielle aux besoins de tout être humain.

Défis. Parmi les défis contemporains que les peuples autochtones désirent relever lorsqu'ils se penchent sur la définition de leur place au Canada, il y a la nécessité de revendiquer, de réaffirmer et de promouvoir leur identité, leurs rapports et la souveraineté qui leur appartiennent depuis toujours.

Dans la plupart des cours, ces domaines sont divisés en trois rubriques thématiques : la vision autochtone du monde, les rapports entre les sociétés autochtone et canadienne, et le renouveau et la réconciliation. Il est impossible de bien comprendre la situation contemporaine des peu-

ples autochtones au Canada sans avoir une certaine connaissance de la diversité de la population autochtone, de leur vision du monde qui est caractérisée par un mode de vie distinct, de l'histoire des relations entre les peuples autochtones et le reste du Canada et des efforts collectifs des peuples autochtones et de la société canadienne pour redéfinir leurs relations.

Domaines des cours Français : les voix autochtones contemporaines

Dans les cours intitulés Français : les voix autochtones contemporaines, les quatre domaines décrits à la rubrique précédente sont divisés selon les trois rubriques suivantes : voix autochtones et littérature, langue, voix autochtones et médias. En outre, ces cours comprennent un cinquième domaine, écriture, dont la description se trouve ci-dessous :

Écriture. L'objectif principal de ce domaine est de promouvoir la confiance de l'élève en ses capacités de rédacteur et de chercheur, lequel sera ainsi en mesure de communiquer efficacement ses idées en recourant à diverses formes et à divers styles qui conviennent à l'objet et aux destinataires de sa communication. Ce faisant, l'élève respecte les conventions linguistiques, soit la grammaire, les usages, l'orthographe et la ponctuation. La meilleure façon d'assimiler ces conventions est de les appliquer dans un contexte significatif et dans des activités de rédaction créative qui permettent à l'élève de développer sa capacité de penser et d'écrire clairement et efficacement. Lors de la planification des activités d'écriture, le personnel enseignant doit intégrer les formes nécessitant une étude intensive dans les attentes et les contenus du cours ainsi que d'autres genres de textes. Comme les établissements postsecondaires et les employeurs exigent des élèves qu'ils ou elles rédigent des textes clairs et bien structurés tout en respectant des échéances précises, il importe que les élèves apprennent et pratiquent des stratégies leur permettant d'écrire des textes corrects et appropriés lors d'examens et de projets de rédaction en classe.

Le domaine de l'écriture est divisé selon les rubriques suivantes : trouver des idées et recueillir des informations; choisir une forme qui convient aux objectifs et au public visés; organiser les idées et les informations dans le texte sous forme d'ébauche; réviser les ébauches; corriger, relire et publier.

Français : les voix autochtones contemporaines, $11^{\rm e}$ année, cours préuniversitaire

(NBF3U)

Ce cours porte sur l'acquisition d'une bonne compétence langagière en français et sur le développement de la pensée critique et d'aptitudes en communication. En étudiant les œuvres d'écrivains autochtones (traduites de l'anglais ou écrites en français), l'élève est amené à découvrir la richesse et la complexité de cette littérature. L'élève fait de la recherche, analyse l'information obtenue et rédige des textes littéraires et des dissertations. Il ou elle adapte les diverses formes médiatiques aux publics concernés. Le cours permet aussi à l'élève d'améliorer sa compréhension des usages et des conventions de la langue française.

Préalable : Français, 10^e année, cours théorique

Identité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire les concepts associés à l'identité dans les œuvres littéraires autochtones.
- analyser et évaluer l'information, les idées, les questions et les expressions de la langue se rapportant à l'identité autochtone dans divers documents d'information et œuvres littéraires autochtones.
- montrer comment différents styles et genres sont utilisés pour exprimer l'identité dans les œuvres littéraires autochtones.
- analyser les images se rapportant à l'identité dans les œuvres médiatiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Voix autochtones et littérature

- identifier le point de vue d'écrivains autochtones sur la question de l'identité.
- décrire de quelle façon les écrivains autochtones représentent l'influence de la société canadienne sur la formation de l'identité autochtone.
- expliquer comment la littérature autochtone révèle l'influence de tendances sociohistoriques et de courants spirituels dans la formation de l'identité.
- comparer les façons dont divers écrivains autochtones expriment leur identité.

Langue

- analyser la façon dont les écrivains autochtones révèlent leur identité culturelle dans le genre et le style de leurs textes.
- identifier et décrire certains genres littéraires dans la tradition orale de langue française qui affirment l'identité autochtone (p. ex., le personnage qui s'appelle «le joueur de tour» apparaît sous différentes formes dans les traditions de plusieurs nations au Canada: Nanabush, Wasakychak, Kluscap).

 comparer la symbolique des contes sur la création du monde de plusieurs communautés autochtones (p. ex., la création d'histoire de plusieurs communautés autochtones comme la Femme du ciel de la tradition iroquoienne; le conte du Corbeau des Autochtones de la côte ouest).

- décrire comment les œuvres médiatiques autochtones expriment une vision du monde caractéristique de l'identité autochtone.
- comparer les images exprimant l'identité dans les œuvres médiatiques d'auteurs autochtones et non autochtones.
- analyser le changement des valeurs des communautés autochtones dans la société contemporaine tel que le dépeignent des œuvres médiatiques (p. ex., Alkali Lake, Davis Inlet).

Rapports

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension des rapports décrits par les écrivains autochtones dans la fiction, le drame, la poésie et les textes documentaires (en insistant sur les romans et la poésie).
- montrer comment les écrivains autochtones se servent de divers rapports pour promouvoir la vision d'une communauté autochtone.
- démontrer sa compréhension de la forme, de l'objectif, du public concerné et des techniques de production en créant des documents médiatiques, individuellement ou collectivement, fondés sur les idées, les thèmes et les préoccupations liés aux rapports étudiés.
- comparer, au moyen d'analyses, les rapports présentés dans les œuvres médiatiques d'auteurs autochtones.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Voix autochtones et littérature

- expliquer divers rapports dépeints dans les œuvres d'écrivains autochtones (p. ex., au sein de la famille ou de la communauté; au sein du règne végétal ou animal et du monde des esprits).
- analyser, dans les œuvres d'auteurs autochtones, l'évolution des rapports des Autochtones avec la société canadienne.
- comparer ses propres idées, valeurs et points de vue avec ceux qui sont exprimés de manière explicite ou implicite dans le texte d'un écrivain autochtone (p. ex., analyser les pensées et les réactions d'un personnage de roman dans une situation de crise, et les comparer à ses propres réactions; discuter de deux interprétations différentes d'une œuvre littéraire en utilisant des références spécifiques au texte pour appuyer ses arguments).

Langue

 montrer comment les auteurs autochtones utilisent la langue française ou anglaise pour exprimer des rapports culturels et spirituels dans leurs œuvres. démontrer sa compréhension des rapports étudiés par le biais de discussions en classe et d'activités structurées en utilisant ses compétences d'écoute et d'expression orale (p. ex., les discussions en groupe, les discours et les présentations en groupe).

- identifier et évaluer les modes d'expression de la tradition orale qui entretiennent et affirment les divers rapports vécus par les Autochtones (p. ex., raconter des histoires, réciter de la poésie, utiliser les cédéroms).
- analyser les images utilisées dans les œuvres d'auteurs autochtones pour dépeindre les rapports caractéristiques de la vision autochtone du monde.
- comparer les œuvres médiatiques d'auteurs autochtones qui questionnent les relations entre les Autochtones et la société canadienne (p. ex., production de l'Office national du film).
- comparer, dans les œuvres médiatiques d'auteurs autochtones, les moyens utilisés par diverses communautés pour restaurer leurs rapports et leurs valeurs.
- comparer les divers points de vue des médias sur un événement d'actualité concernant une communauté autochtone.

Souveraineté

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer la question de la souveraineté autochtone telle qu'elle est abordée dans les œuvres littéraires autochtones.
- expliquer comment des expressions de la langue autochtone sont liées à la question de la souveraineté.
- analyser les thèmes reliés à la souveraineté dans les œuvres médiatiques d'auteurs autochtones.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Voix autochtones et littérature

- dégager différentes définitions de la souveraineté dans les œuvres d'écrivains autochtones (p. ex., identité personnelle, souveraineté spirituelle, souveraineté collective, souveraineté politique).
- identifier le rôle et l'importance de la souveraineté dans les communautés autochtones contemporaines tels que les décrivent des auteurs autochtones.
- interpréter, dans les œuvres d'auteurs autochtones, l'impact de l'idéologie souverainiste.
- analyser la façon dont les œuvres autochtones témoignent de l'affirmation de l'identité ainsi que des atteintes aux libertés individuelles.
- décrire la façon dont les écrivains autochtones réagissent aux barrières sociales que la société canadienne a érigées et qui s'opposent au développement de leur communauté.

Langue

- montrer comment l'expression orale affirme le concept de souveraineté (p. ex., conte, discours, déclaration des Dénés, déclaration de l'Assemblée des Premières Nations).
- décrire la manière dont les auteurs autochtones utilisent la rhétorique et les techniques d'écriture pour approfondir le concept de souveraineté et pour enrichir la portée de leurs textes (p. ex., jeu de mots, caricature, phrase toute faite, hyperbole)

- décrire, dans les œuvres médiatiques autochtones, les images de la souveraineté qui servent de modèles de conduite.
- montrer comment, dans les œuvres médiatiques autochtones, les images expriment des questions et des enjeux importants.
- expliquer, en étudiant des œuvres médiatiques autochtones, les efforts de la communauté autochtone pour atteindre la souveraineté.

Défis

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- comprendre les difficultés auxquelles les peuples autochtones se heurtent sur le plan de l'éducation et des possibilités d'emploi.
- analyser et évaluer les stéréotypes, les préjugés et la discrimination dont souffrent les Autochtones, tels qu'ils sont présentés dans leurs œuvres.
- définir et évaluer les solutions proposées dans les œuvres médiatiques d'auteurs autochtones pour combattre les stéréotypes, les préjugés et la discrimination.
- identifier et décrire les solutions pour faire face aux défis mentionnés dans les médias par les créateurs autochtones.
- expliquer les points de vue des écrivains autochtones sur les défis que leurs peuples doivent relever.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Voix autochtones et littérature

- décrire, dans les œuvres d'écrivains autochtones, les défis que les peuples autochtones doivent relever (p. ex., identité, urbanisation, besoin d'une meilleure éducation et de plus vastes choix d'emploi, perte de la grande famille).
- analyser comment les écrivains autochtones dépeignent certains défis découlant directement des influences de la société moderne (p. ex., racisme, ethnocentrisme, marginalisation).
- analyser, dans les œuvres d'auteurs autochtones, les efforts faits par les peuples autochtones pour relever ces défis.
- évaluer comment les écrivains autochtones ont adapté les formes traditionnelles du conte à des contextes modernes.

Langue

- comprendre la façon dont les écrivains autochtones utilisent les moyens littéraires pour mettre en valeur l'adaptation de leurs peuples au changement (p. ex., présage, humour).
- décrire les obstacles qui s'opposent à la survie de la tradition orale autochtone (p. ex., préservation des contes des Anciens et des grands-parents).
- reconnaître, décrire et utiliser correctement les structures de la langue parlée et écrite du français, ainsi que les conventions relatives à la grammaire, au bon usage, à l'orthographe et à la ponctuation pour décrire les défis étudiés dans ce cours.

- expliquer les aspects positifs des médias lorsqu'ils parlent des défis auxquels les communautés autochtones font face (p. ex., en identifiant comment la forme, le style et la langue sont utilisés dans les journaux, les articles de magazines et les productions vidéo).
- créer des productions qui expliquent les défis relevés par les peuples autochtones (p. ex., documentaire radiophonique sur les changements sociaux survenant au sein d'une communauté autochtone, série photographique sur une journée de la vie du chef d'une communauté, dépliant sur un entrepreneur local, vidéoclip faisant la promotion d'une activité autochtone).
- expliquer certaines des solutions apportées à la question de la souveraineté telle qu'elle est présentée dans les médias (p. ex., crise d'Oka, conditions sociales à Alkali Lake, traité des Nisga'a).

Écriture

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser diverses sources primaires et secondaires, imprimées et électroniques, pour recueillir et évaluer l'information, et trouver des sujets de rédaction.
- choisir et utiliser les formes d'écriture appropriées aux objectifs et aux publics visés, en insistant sur la technique de la dissertation, de la narration ou du poème.
- suivre différents modèles d'organisation de texte pour obtenir un texte cohérent et de bonne qualité.
- réviser ses travaux écrits, seul ou en groupe, en insistant sur l'exactitude de l'information, la clarté de l'expression et la logique du raisonnement.
- relire ses travaux et les corriger en utilisant correctement les conventions de la grammaire, du bon usage, de l'orthographe et de la ponctuation exigées pour ce cours, en se servant au besoin d'imprimés et de ressources électroniques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Trouver des idées et recueillir des informations

- chercher des sujets d'après la démarche suivante : formuler une question de recherche; identifier les ressources disponibles; définir les objectifs de travail; élaborer un plan de collecte des données primaires et secondaires (p. ex., consulter un cédérom ou une banque de données pour trouver des informations et rédiger une dissertation sur un thème se rapportant au sujet étudié; vérifier les catalogues des bibliothèques en ligne pour connaître la disponibilité de l'œuvre d'un auteur).
- organiser et analyser l'information, les idées et les sources convenant à certaines formes d'écrits et aux fins particulières du texte (p. ex., regrouper les renseignements et les idées pour définir les concepts clés et développer le sujet d'une composition; utiliser une métaphore dans un sonnet).
- formuler une hypothèse en fonction des données disponibles en utilisant des informations et des idées acquises auparavant lors de recherches (p. ex., analyser un

- roman satirique d'un point de vue personnel; intégrer des informations et des idées à partir de toutes sortes de sources pour rédiger une dissertation sur un sujet précis).
- évaluer les informations obtenues pour déterminer si elles sont fiables, actuelles, suffisantes et pertinentes, compte tenu de l'objectif et du public visés par le texte.

Choisir une forme qui convient aux objectifs et au public visés

- composer des textes littéraires, des dissertations, des comptes rendus, des poèmes, des narrations et des résumés (p. ex., rédiger une composition sur une question d'actualité, écrire une dissertation portant sur le thème ou la symbolique d'une œuvre littéraire, une critique de film pour le journal de l'école).
- choisir et utiliser une forme d'écriture répondant aux objectifs et aux lecteurs visés (p. ex., rédiger pour un étranger un poème sur le fait d'être canadienne ou canadien; donner un compte rendu sur le contexte historique d'une œuvre littéraire).

- identifier les caractéristiques des œuvres littéraires et des documents d'information afin de les utiliser comme modèles d'écriture.
- choisir et utiliser dans la rédaction de son texte un niveau de langue et un ton correspondant aux objectifs et au public visés (p. ex., utiliser les idiomes courants pour donner un ton authentique au personnage d'une brève narration; utiliser un ton approprié dans une dissertation sur une œuvre littéraire).

Organiser les idées et les informations dans le texte sous forme d'ébauche

- suivre la technique du plan dans de courtes compositions, dissertations ou critiques littéraires, en incluant :
 - a) une introduction qui suscite l'intérêt du lecteur, présente clairement la thèse (ou l'idée maîtresse) et annonce le plan suivi:
 - b) un développement, dans lequel les idées sont présentées de manière logique, avec preuves à l'appui;
 - c) une conclusion résumant et réaffirmant les principaux points développés et proposant d'autres réflexions sur la question étudiée.
- structurer des nouvelles, des poèmes et des présentations multimédias en utilisant des techniques d'analyse de texte appropriées (p. ex., rétrospective dans une nouvelle, métaphore dans un poème, scénario pour établir la chronologie d'une œuvre).
- organiser son texte en utilisant des techniques telles que le classement par ordre chronologique, la définition du concept et son illustration.

Réviser les ébauches

- réviser l'ébauche afin d'en enrichir le contenu et d'améliorer la logique de l'explication, préciser l'idée maîtresse en créant des corrélats entre les concepts et incorporer des détails significatifs (p. ex., associer plusieurs idées d'une première ébauche pour donner l'idée maîtresse d'un texte; changer l'ordre des images dans un poème pour en intensifier la portée affective).
- réviser l'ébauche pour améliorer la clarté de l'expression (p. ex., remplacer les termes vagues ou mal utilisés par des termes précis et pertinents trouvés dans les documents de référence; revoir l'usage de la voix passive; relire le texte pour remplacer les expressions discriminatoires).
- réviser l'ébauche pour améliorer le ton dans les travaux écrits (p. ex., souligner les pronoms personnels pour en vérifier l'accord; lire un passage à haute voix afin de s'assurer de la pertinence du ton; varier le discours des personnages d'une nouvelle afin de mieux exprimer leur personnalité).
- réviser l'ébauche pour donner des citations et des idées selon les conventions établies (p. ex., inclure l'information en utilisant les citations entre guillemets selon la bonne méthode; se servir de la terminologie appropriée pour insérer les informations et les idées empruntées; présenter des tableaux, des graphiques ou des diagrammes pour inclure les informations trouvées lors de la recherche).

Corriger, relire et publier

- donner des citations en suivant une méthode de recherche ayant fait ses preuves
 (p. ex., citer les sources selon une méthode approuvée, comme celle de l'Association des langues vivantes; utiliser les parenthèses pour les références; dresser une bibliographie).
- produire, mettre en page et publier des écrits, en faisant appel à la technologie adaptée au lecteur visé (p. ex., adapter un cadre électronique pour la page couverture d'une dissertation; utiliser des logiciels pour mettre en page une nouvelle destinée à une revue littéraire; choisir les polices, les styles de polices et les illustrations appropriés).
- comparer ses compétences actuelles en écriture à celles exigées au niveau universitaire ou dans le monde du travail, et élaborer un plan d'action pour corriger les faiblesses identifiées (p. ex., revoir ses écrits pour en trouver les points faibles et les points forts).
- relire ses textes et ceux d'autres élèves pour corriger les fautes de grammaire, d'usage, d'orthographe et de ponctuation énumérées ci-dessous.

Grammaire et bon usage

- utiliser les règles de la syntaxe de façon constante.
- communiquer des idées complexes en se servant de diverses structures de phrase.
- utiliser les pronoms réfléchis correctement.
- utiliser les temps des verbes correctement.
- utiliser la voix passive de façon appropriée.
- utiliser les périphrases comme il faut pour créer un effet de rhétorique.

- repérer et corriger les fautes de grammaire et d'usage dans ses propres écrits et ceux des autres.
- démontrer sa compréhension de l'utilisation non conventionnelle de la grammaire pour créer un effet particulier dans certaines formes d'écriture (p. ex., publicité, poésie).

Orthographe

- démontrer sa compréhension d'une vaste gamme de structures, de règles et de stratégies orthographiques en reconnaissant et en corrigeant ses propres fautes et celles des autres.
- orthographier correctement des termes historiques, théoriques et littéraires utilisés dans le matériel didactique du cours.
- utiliser un éventail varié de ressources imprimées et électroniques pour repérer les fautes possibles et pour corriger l'orthographe.

Ponctuation

- utiliser la ponctuation correctement pour souligner un ou plusieurs mots au début ou à la fin d'une phrase, pour indiquer un changement de ton ou d'ambiance dans une narration et pour indiquer les niveaux de formalité.
- utiliser les virgules avant et après les mots en apposition.
- présenter et ponctuer les longues citations de façon correcte dans le corps d'une composition.

Les questions autochtones d'actualité dans le contexte canadien, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial

(NDA3M)

Ce cours traite principalement des grands enjeux auxquels font face les peuples autochtones du Canada et examine les défis qu'ils sont appelés à relever. L'élève étudie les questions liées à l'identité, aux relations au sein des communautés autochtones, et entre ces dernières et les autres Canadiennes et Canadiens. L'élève analyse également le principe de la souveraineté comme l'entendent les peuples autochtones ainsi que les enjeux que soulèvent ces questions. L'élève étudie, entre autres, des sujets comme le maintien de la langue, le rôle des femmes et des hommes autochtones. Il ou elle réfléchit à la nécessité de poursuivre et d'approfondir le dialogue entre les peuples autochtones et non autochtones.

Préalable : Les peuples autochtones du Canada, 10^e année, cours ouvert, ou Histoire du Canada au XX^e siècle, 10^e année, cours théorique ou appliqué

Identité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire les rapports existant entre la langue, la culture et l'identité.
- expliquer comment l'identité autochtone est liée à l'environnement physique.
- expliquer comment les influences externes sur les sociétés autochtones affectent leur identité.
- décrire les points de vue des Autochtones sur les questions de l'identité et de la souveraineté.
- décrire l'effet des médias, de la littérature et de la culture populaire sur la société autochtone contemporaine.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Vision autochtone du monde

- décrire les façons dont la langue autochtone contribue à l'identité d'un peuple.
- expliquer en quoi le maintien des langues autochtones est essentiel à la survie des coutumes et des pratiques culturelles des peuples autochtones.
- décrire les effets psychologiques, physiques, affectifs et spirituels de l'expérience des pensionnats sur la langue, la culture et l'identité des Autochtones.
- expliquer comment les Autochtones trouvent leur identité dans la collectivité et en eux-mêmes (p. ex., dans la famille élargie).
- définir comment les Anciens, les guérisseurs, les dirigeants, les artistes et les écrivains mettent en valeur leur identité culturelle.

Rapports entre les sociétés autochtone et canadienne

- définir les conséquences des mesures interventionnistes de la société non autochtone sur l'usage, le maintien et la protection des langues autochtones (p. ex., politiques d'assimilation du gouvernement fédéral; lois visant à réglementer les Autochtones et les terres réservées aux Autochtones; imposition d'un système d'enseignement d'inspiration eurocanadienne; impact des pensionnats).
- expliquer comment des langues autochtones ont survécu aux mesures interventionnistes imposées par la société non autochtone.
- comparer la façon dont les Autochtones définissent leur identité (p. ex., dans les autobiographies d'Autochtones) avec la façon dont elle est définie par la société non autochtone (p. ex., décisions de divers tribunaux sur les droits des Autochtones).
- évaluer la façon dont les médias, la littérature et la culture populaire influent sur l'identité des communautés autochtones contemporaines.

- identifier des stratégies particulières utilisées pour protéger ou faire revivre les langues autochtones dans la communauté (p. ex., émissions de radio locale, programmes de langues à l'école).
- décrire la façon dont les langues autochtones survivent grâce à l'observance des coutumes, des cérémonies et des pratiques de guérisseurs (p. ex., cérémonie iroquoienne de la longue maison, danse du soleil, médecine traditionnelle).
- décrire la manière dont les activités et les organismes politiques et culturels des peuples autochtones influent sur l'identité collective (p. ex., rassemblement autochtone).
- expliquer comment les médias des communautés autochtones et non autochtones expriment des points de vue différents sur les questions autochtones.

Rapports

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire le fondement historique des rapports entre les peuples autochtones et le reste de la société canadienne.
- décrire les contextes social, juridique et politique dans lesquels les peuples autochtones et la société non autochtone établissent de nouveaux rapports.
- expliquer les liens qui existent entre les valeurs des Autochtones et leur attachement à la Terre.
- expliquer la nécessité de promouvoir le dialogue et la réconciliation dans les rapports entre les peuples autochtones et le reste de la société canadienne.
- expliquer comment la vision autochtone du monde est la manifestation d'une réalité spirituelle.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Vision autochtone du monde

- décrire comment les buts et les stratégies des organismes et des collectivités autochtones sont le reflet d'une vision du monde propre aux Autochtones (p. ex., dans leur philosophie et dans leur comportement collectif et individuel).
- décrire la façon dont la vision autochtone du monde définit et entretient des rapports privilégiés (p. ex., avec la Terre, la famille, la communauté et la culture).
- expliquer les divergences de points de vue entre les sociétés autochtones et non autochtones (p. ex., gestion des ressources).

Rapports entre les sociétés autochtone et canadienne

expliquer le point de vue des Autochtones sur l'état actuel des rapports entre les sociétés autochtone et canadienne (p. ex., Livre rouge, réponse de l'Association des Indiens de l'Alberta au Livre blanc de 1969 du gouvernement fédéral sur les politiques visant les Indiens; déclaration de l'Assemblée des Premières Nations de 1980; recueil de témoignages présentés à la Commission royale sur les peuples autochtones).

- expliquer comment le poids du passé influe toujours sur les relations entre les peuples autochtones et non autochtones.
- évaluer comment les lois et le système de justice du Canada tentent de répondre aux besoins des Autochtones (p. ex., cercles de condamnation par les juges itinérants du Nunavut).
- identifier les questions actuelles liées à la Terre parmi les peuples autochtones, la société non autochtone et les divers paliers du gouvernement canadien (p. ex., la politique «Des terres pour la vie» du gouvernement de l'Ontario; la politique sur l'exploitation forestière sur la côte ouest).
- expliquer l'importance d'entamer et de poursuivre un dialogue interculturel entre les élèves autochtones et non autochtones du Canada.

- définir les façons dont les peuples autochtones et non autochtones peuvent collaborer pour atteindre un objectif économique, politique ou social commun (p. ex., Journée internationale de la Terre; organisation conjointe de tours pour les écotouristes).
- prédire comment les tendances observées à l'échelle mondiale vont avoir un effet sur les rapports entre les peuples autochtones et le reste de la société canadienne (p. ex., raréfaction de l'eau; changement des perspectives de développement économique).
- décrire des plans d'utilisation viable du territoire bien adaptés aux ressources et aux environnements locaux (p. ex., Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine; oléoduc de la vallée de la Mackenzie).
- décrire des projets de services communautaires qui créent des relations harmonieuses entre les peuples autochtones et non autochtones (p. ex., camps sportifs; projets de restauration de l'habitat).

Souveraineté

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire la souveraineté et l'autodétermination en fonction des revendications politiques des peuples autochtones.
- décrire les principes nécessaires à l'établissement de l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones.
- décrire les rapports entre les principes de respect et d'interdépendance et l'exercice de l'autonomie gouvernementale dans les sociétés autochtones contemporaines.
- décrire les rapports historiques entre les peuples autochtones et le gouvernement du Canada tels qu'ils sont consignés dans les traités et les ententes.
- décrire la façon dont les peuples autochtones réagissent aux pressions externes.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Vision autochtone du monde

- décrire la façon dont les peuples autochtones ont défini la souveraineté dans leur plaidoyer en faveur de l'autodétermination (p. ex., déclaration de l'Assemblée des Premières Nations de 1980).
- décrire la manière dont les femmes et les hommes autochtones conservent leurs traditions, leurs coutumes et leurs pratiques culturelles malgré les pressions exercées par la société canadienne.
- analyser les traités et les accords négociés, et montrer comment le contexte sociohistorique a influé sur les revendications des peuples autochtones au sujet de la souveraineté (p. ex., traité Two Row Wampum Belt; traité des Nisga'a; affaire Delgamuukw).
- décrire comment la vision autochtone du monde évolue et se maintient face aux effets de la mondialisation (p. ex., montée de l'internationalisme au sens politique et économique).

Rapports entre les sociétés autochtone et canadienne

- expliquer les concepts de souveraineté inhérente et de ressort territorial tels qu'ils sont compris par les peuples autochtones dans les négociations actuelles avec le gouvernement canadien (p. ex., déclaration de l'Assemblée des Premières Nations, 1980).
- expliquer le rôle du principe de respect dans le gouvernement autochtone et voir si ce même principe est utilisé par les différents paliers de gouvernement au Canada (p. ex., décision par consensus, rôle de la famille élargie).
- expliquer la signification des négociations entre les peuples autochtones et le gouvernement du Canada sur des questions actuelles comme les relations politiques et le pouvoir de prise de décision des communautés autochtones.
- comprendre qu'en élaborant des traités entre les peuples autochtones et le gouvernement canadien les deux parties reconnaissent et affirment leur autorité mutuelle et montrent un engagement envers ces traités (p. ex., les traités de 1 à 11).

- décrire comment le concept d'autonomie gouvernementale façonne les bases de l'édification nationale des peuples autochtones.
- expliquer de quelle manière les peuples autochtones font revivre leurs coutumes et leurs traditions malgré les pressions exercées par la société canadienne (p. ex., centres de naissance, potlatch).
- définir les moyens pris par les peuples autochtones et le reste de la société canadienne pour tenter de corriger les injustices dont ont été victimes les peuples autochtones dans le passé (p. ex., pensionnat indien; négociation des droits territoriaux).
- donner des exemples de l'engagement des peuples autochtones sur la question de la souveraineté dans le Canada contemporain.

Défis

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- définir les questions sociales, politiques et économiques que des individus et des collectivités autochtones soulèvent aujourd'hui au Canada.
- décrire le renouvellement du processus constitutionnel entre les peuples autochtones et les gouvernements provinciaux et fédéral.
- identifier les défis auxquels fait face la jeunesse autochtone du Canada et suggérer des façons dont l'individu, la collectivité et les gouvernements peuvent s'attaquer à ces problèmes.
- expliquer les défis que posent aujourd'hui l'éducation et la santé aux peuples autochtones.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Vision autochtone du monde

- identifier et décrire les modèles de développement économique respectant les valeurs et les traditions autochtones (p. ex., coopérative d'artistes du Cap Dorset).
- expliquer les points de vue autochtone et non autochtone sur certains droits reconnus par les traités (p. ex., droit de pêche, droit de chasse, droit d'exploitation forestière).
- expliquer de quelle manière la jeunesse autochtone utilise la vision autochtone du monde pour relever les défis du monde contemporain (p. ex., forum de la nation Nishnawbe Aski sur le suicide chez les jeunes).
- évaluer les manières dont la vision autochtone du monde a ravivé et transformé les pratiques en matière de santé et d'éducation (p. ex., approche holistique en matière de santé, usage des plantes médicinales, enseignement des langues autochtones).

Rapports entre les sociétés autochtone et canadienne

- identifier et décrire les différends qui existent entre les peuples autochtones et le gouvernement du Canada en ce qui concerne l'interprétation des traités (p. ex., le traité Jay de 1794; le financement de l'éducation).
- définir les accords juridiques et politiques importants conclus entre les peuples autochtones et les gouvernements du Canada (p. ex., entente conclue avec la bande sechelte; convention de la Baie James et du Nord québécois).
- décrire les projets et les programmes qui honorent les réalisations des jeunes autochtones, entretiennent de bonnes communications entre les jeunes autochtones et non autochtones, et développent une image de soi positive chez les Autochtones inscrits dans les établissements d'enseignement actuels.
- décrire les effets et les retombées des politiques provinciales et fédérales en matière de santé et d'éducation sur les peuples autochtones (p. ex., programme de sensibilisation au sida; initiative d'aide préscolaire aux Autochtones).

- expliquer de quelle façon les peuples autochtones utilisent les processus juridiques et politiques pour atteindre leurs objectifs (p. ex., affaire Guérin, 1985; affaire Delgamuukw, 1991; rôle d'Elijah Harper dans le processus de ratification de l'Accord de Charlottetown lors des discussions constitutionnelles de 1992).
- évaluer l'efficacité des tentatives faites pour améliorer les rapports entre les peuples autochtones, le gouvernement canadien et la société canadienne dans son ensemble.
- expliquer comment et pourquoi les jeunes autochtones et non autochtones du Canada ont un point de vue différent sur leurs racines historiques et culturelles.
- décrire l'importance des questions de santé et d'éducation pour la qualité de vie des Autochtones à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves (p. ex., prévalence du diabète, toxicomanie, grossesse chez les adolescentes).

Les croyances, les valeurs et les ambitions des peuples autochtones dans la société contemporaine, 11^e année, cours précollégial

(NBV3C)

Ce cours traite principalement des croyances, des valeurs et des aspirations des peuples autochtones du Canada. L'élève comprend la vision du monde des peuples autochtones, et partage les défis politiques, économiques, culturels et sociaux auxquels font face les individus et les communautés. L'élève est amené à comprendre l'influence des croyances, des valeurs ancestrales et contemporaines sur les revendications et les actions des peuples autochtones.

Préalable : Les peuples autochtones du Canada, 10^e année, cours ouvert, ou Histoire du Canada au XX^e siècle, 10^e année, cours théorique ou appliqué

Identité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire les croyances et les valeurs traditionnelles et contemporaines des sociétés autochtones qui influent sur leurs activités et leurs comportements.
- définir les caractéristiques de l'identité culturelle de peuples autochtones particuliers.
- comparer les points de vue des Autochtones et des non-Autochtones sur la définition de l'identité autochtone aujourd'hui.
- décrire les efforts individuels et collectifs des Autochtones pour protéger leur culture et leur langue au sein des territoires traditionnels, dans les réserves et les milieux urbains.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Vision autochtone du monde

- expliquer les influences particulières de l'environnement sur l'identité sociale et culturelle des peuples autochtones (p. ex., migration du saumon sur la côte nordouest, migration du caribou chez les Dénés, utilisation des forêts et des lacs par les Ojibways et les Cris).
- expliquer que les peuples autochtones croient fermement que leur destinée est de rester sur la Terre que le créateur leur a réservée afin qu'ils s'en occupent et qu'ils la protège (p. ex., cette croyance a influé sur les négociations de traités tels que le traité des Maritimes de 1752 ainsi que le traité n° 11).
- décrire les pratiques, les comportements, les croyances et les symboles que l'on trouve parmi les groupes culturels autochtones du Canada (p. ex., tradition relative à la chasse et à la pêche; adaptation à une économie fondée sur le salaire horaire; cérémonie et festin; tambour, musique et danse).

Rapports entre les sociétés autochtone et canadienne

- expliquer en quoi les valeurs autochtones peuvent s'opposer aux pressions économiques.
- décrire les individus, les collectivités des Premières Nations et les organismes qui mettent en valeur l'identité culturelle des Autochtones (p. ex., Tomson Highway; Première nation M'Chigeeng, anciennement Première Nation de West Bay; centres d'accueil autochtones; Nation des Métis de l'Ontario).
- décrire la façon dont les activités et les symboles culturels autochtones sensibilisent le public et permettent de mieux comprendre la contribution culturelle des Autochtones à la société (p. ex., plume d'aigle, sculpture inuit).
- décrire comment les rapports entre les communautés autochtones et la société canadienne au XX^e siècle ont influé sur les croyances et les valeurs autochtones (p. ex., effet de l'économie fondée sur le salariat; montée en importance de l'individu par rapport à la collectivité).

 décrire les façons dont les dirigeants autochtones contemporains agissent pour faire mieux comprendre les valeurs et les aspirations autochtones dans la société canadienne.

- décrire la façon dont les individus et les communautés autochtones maintiennent les croyances et les pratiques spirituelles traditionnelles dans les milieux urbains et ruraux (p. ex., rôle des grand-mères, cercle du mieux-être).
- comparer le rôle des croyances et des valeurs dans deux communautés autochtones différentes.
- expliquer la façon dont les artistes, les guérisseurs, les Anciens, les mères du clan et la classe politique définissent et mettent en valeur les aspirations des peuples autochtones (p. ex., dans les mémoires et les soumissions mentionnés dans le rapport final de la Commission royale sur les peuples autochtones de 1996).

Rapports

Attentes

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- expliquer dans quelle mesure le rapport avec la Terre a toujours soutenu les peuples autochtones à travers le Canada.
- expliquer les pratiques culturelles des peuples autochtones.
- expliquer comment le lien des peuples autochtones à la Terre et à un environnement viable fait partie de leur identité culturelle.
- comprendre que le droit à l'autodétermination, qui est fondé sur le principe de base de moralité publique, donne aux peuples autochtones le droit de réviser les accords gouvernementaux au Canada.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Vision autochtone du monde

- décrire comment les coutumes, les cérémonies et les croyances spirituelles relient les peuples autochtones et maintiennent leur rapport avec la nature (p. ex., respect du chasseur pour les os de l'animal; art du tambour; interprétation des rêves; rôle traditionnel des membres de la famille dans différentes cultures autochtones).
- donner des exemples d'œuvres d'art, de constructions et d'artefacts qui dépeignent le lien spirituel et affectif entre les peuples autochtones et leurs terres ancestrales (p. ex., totem; masque; architecture des centres culturels; œuvres d'art de Daphne Odjig, Maxine Noel et Joane Cardinal Schubert).
- expliquer les activités traditionnelles autochtones reliées au cycle des saisons.
- décrire la façon dont les cycles naturels font partie des croyances et des valeurs autochtones, et expliquer comment ils les influencent (p. ex., animisme).

Rapports entre les sociétés autochtone et canadienne

- décrire la façon dont les peuples autochtones peuvent exprimer leur identité distincte dans le contexte de la citoyenneté canadienne.
- comparer les pratiques et les croyances relatives à la récolte chez les peuples autochtones et non autochtones (p. ex., récolte du riz sauvage; méthodes de pêche sur les côtes est et ouest du Canada).
- expliquer comment les injustices du passé influent sur les rapports entre les peuples autochtones et le reste de la société canadienne (p. ex., Déclaration de réconciliation du gouvernement canadien en 1998).
- décrire les facteurs d'un renouveau fondé sur l'équité dans les rapports entre les peuples autochtones et la société canadienne.
- expliquer comment les révisions de 1985 à la Loi sur les Indiens ont donné aux communautés des Premières Nations l'occasion d'exercer leur droit à l'autodétermination (p. ex., établissement d'un processus d'obtention pour chaque communauté des Premières Nations de ses propres règlements sur l'adhésion et la définition du «code d'adhésion»).

- expliquer les principes que les nations métis suivent lors de l'exercice de leur droit à l'autodétermination.
- comprendre comment les Inuits ont exercé leur droit à l'autodétermination (p. ex., création du Nunavut)

- définir les défis particuliers auxquels font face les peuples autochtones dans diverses communautés à travers le Canada dans leurs relations avec le gouvernement canadien (p. ex., les problèmes sociaux des Innus de Davis Inlet; revendications territoriales des Cris du lac Lubicon).
- décrire l'importance des coutumes, des rituels et des cérémonies au sein des cultures autochtones dans leur relation avec la société canadienne (p. ex., rôle des sueries; peintures traditionnelles, brûler des joncs odorants).

- décrire les conséquences du projet de loi C-31 sur la vie des Autochtones pour ceux et celles qui désirent retrouver leur statut et leurs droits (p. ex., appartenance, justice, respect).
- identifier les efforts des peuples autochtones en ce qui concerne la revitalisation de la culture (p. ex., réinstituer les pratiques de cérémonie, offrir des cours de langue autochtone aux adultes).

Souveraineté

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer comment l'enseignement des valeurs culturelles constitue le fondement de l'autodétermination autochtone.
- décrire les efforts des peuples autochtones pour atteindre l'autonomie.
- décrire comment les communautés autochtones contemporaines affirment leur autonomie dans un ensemble de pratiques traditionnelles et modernes.
- définir les croyances et les valeurs autochtones qui constituent le fondement des négociations des traités et des revendications territoriales.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Vision autochtone du monde

- expliquer un conte traditionnel contenant un message d'autodétermination (p. ex., conte de la déesse Sedna des Inuits; légende de la grive solitaire des Iroquois).
- décrire comment les croyances et les valeurs traditionnelles soutiennent l'autonomie et l'autodétermination au sein des familles (p. ex., pratiques parentales; apprentissage par l'expérience; partage des responsabilités).
- identifier et décrire les revendications autochtones dans le processus de négociations des traités modernes (p. ex., position des Cris sur les propositions d'Hydro-Québec concernant le barrage de la rivière Grande-Baleine; traité des Nisga'a).

Rapports entre les sociétés autochtone et canadienne

décrire comment la discussion entre les peuples autochtones et la société canadienne sur la définition de la souveraineté, de l'autodétermination et de l'autonomie gouvernementale montre que ces termes, tout en se chevauchant, ont un sens distinct (p. ex., les discussions constitutionnelles de 1983, de 1984, de 1987, de 1990 et de 1992, les affaires judiciaires sur les droits de chasse et de pêche des peuples autochtones).

- identifier les endroits, les individus et les événements qui témoignent des réussites des peuples autochtones dans la recherche de l'autonomie (p. ex., école des Premières Nations; tradition de la longue maison dans les communautés iroquoiennes).
- expliquer comment les communautés autochtones maintiennent leur identité malgré l'influence culturelle de la société canadienne (p. ex., modification des responsabilités, des occupations au sein des communautés autochtones).
- définir dans quelle mesure la différence de points de vue et de priorités a un effet sur la négociation des traités et des accords entre les communautés autochtones et les divers paliers de gouvernement (p. ex., protocole d'entente des Anishnawbe).
- comprendre différents points de vue sur la question de l'autodétermination des Autochtones (p. ex., en analysant les écrits de Richard Wagamese)

- expliquer comment le mode de vie autochtone véhicule des croyances et valeurs traditionnelles qui peuvent renouveler la société (p. ex., recours aux cercles de mieux-être, cercles de détermination de la peine et centres de naissance).
- définir des réalisations et des projets aux paliers communautaire, provincial et national qui concrétisent le désir d'autonomie des peuples autochtones (p. ex., Jeux autochtones de l'Amérique du Nord, société autochtone d'aide à l'enfance et à la famille dans les collectivités des Premières Nations).
- décrire des pratiques particulières de guérison qui font la promotion du renouvellement individuel et collectif (p. ex., suerie dans les prisons, utilisation traditionnelle du tabac).
- décrire les croyances et les valeurs autochtones (p. ex., rapports avec la Terre) qui peuvent influer sur l'orientation des traités et des ententes.

Défis

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- définir les obstacles que les peuples autochtones doivent surmonter pour protéger leur culture et leur langue.
- décrire les défis que la technologie représente pour la culture des Autochtones et leurs communautés, et préciser de quelle façon les communautés autochtones peuvent tirer parti de la technologie.
- déterminer les défis qui ressortent de la façon dont les médias traitent des questions autochtones.
- démontrer sa compréhension des défis différents que doivent relever divers peuples autochtones, notamment les Indiens inscrits, les Métis et les Inuits.
- définir les méthodes physiques et spirituelles que les peuples autochtones utilisent pour maintenir leur culture.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Vision autochtone du monde

- décrire comment les Autochtones qui vivent dans les milieux urbains peuvent conserver leur identité culturelle (p. ex., en utilisant les services des centres d'amitié ou en inscrivant les enfants à des cours de langue autochtone dans leur école).
- expliquer comment les peuples autochtones utilisent la technologie pour faire connaître leurs croyances et leurs valeurs (p. ex., cédérom, sites Web, base de données, éducation à distance).
- décrire par quels moyens les communautés autochtones conservent leur langue, leurs cérémonies, leurs croyances et leurs rituels.
- décrire les expériences qui peuvent influer sur la formation des valeurs, des attitudes et des croyances.

Rapports entre les sociétés autochtone et canadienne

- décrire l'effet de la technologie sur les relations entre les communautés autochtones et la société canadienne (p. ex., les progrès technologiques mènent à une acculturation, les peuples autochtones décident eux-mêmes jusqu'à quel point ils veulent utiliser les nouvelles technologies plutôt que de se les voir imposer).
- montrer comment une communauté autochtone utilise les valeurs et les croyances ancestrales afin de soutenir une politique de croissance économique et d'autogestion (p. ex., coopérative d'artistes inuits).
- définir les perceptions canadiennes des croyances et des valeurs autochtones telles qu'elles sont exprimées dans les médias (p. ex., lettre à la rédaction, critique de livres, œuvre d'art).

- expliquer les défis auxquels les divers peuples autochtones font face en voulant préserver le caractère distinct de leur culture.
- identifier, dans des sources imprimées et médiatiques, les réponses aux défis à leur culture qu'offrent des artistes, des athlètes, des écrivains, des guérisseurs et des Anciens de divers groupes autochtones.
- expliquer la difficulté de sensibiliser les principaux services médicaux et sociaux aux besoins et aux attentes des divers peuples autochtones (p. ex., approche d'action positive, prise de conscience interculturelle, participation des Autochtones).
- montrer comment les peuples autochtones réagissent aux conséquences des changements technologiques et environnementaux (p. ex., motoneige, avion et informatique; effet de la construction de barrages au Québec).
- définir les méthodes de survie culturelle utilisées par les peuples autochtones au plan social et spirituel (p. ex., quête de la vision, interprétation des rêves, cérémonie d'attribution du nom).

Français : les voix autochtones contemporaines, 11^e année, cours précollégial

(NBF3C)

Ce cours met l'accent sur l'acquisition de compétences langagières en français et privilégie le développement de la pensée critique et d'aptitudes en communication par l'étude d'œuvres d'écrivains autochtones. L'élève étudie le contenu, le style et les formes des textes documentaires et des œuvres littéraires. Cette démarche l'amène à découvrir la richesse et la diversité de la littérature autochtone. L'élève rédige des comptes rendus et des dissertations. Il ou elle doit s'assurer du rapport à maintenir entre les formes médiatiques et les publics visés. Le cours insiste aussi sur l'utilisation précise et claire du français technique et commercial dans les contextes appropriés.

Préalable : Français, 10e année, cours théorique ou appliqué

Identité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- comprendre la diversité culturelle des peuples autochtones au moyen de l'étude d'œuvres littéraires autochtones.
- analyser les informations, les idées, les questions et les expressions de la langue se rapportant à l'identité autochtone dans divers documents et œuvres littéraires autochtones.
- décrire les différents styles et les différentes formes utilisés dans les œuvres littéraires autochtones.
- analyser les images portant sur l'identité autochtone présentes dans les œuvres médiatiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Voix autochtones et littérature

- définir les points de vue d'écrivains autochtones sur l'identité.
- interpréter et évaluer les informations, les idées et les questions exprimées de façon implicite ou explicite, dans une documentation variée d'origine autochtone qui traite de leur identité (p. ex., journaux des communautés autochtones).
- identifier diverses formes de discours qu'utilisent les peuples autochtones dans l'expression de leur identité (p. ex., conte, discours, chansons).
- expliquer comment divers auteurs autochtones expriment leur identité culturelle et les comparer.

Langue

- expliquer comment les écrivains autochtones, par l'usage de la forme et du style, révèlent leur identité culturelle.
- identifier et décrire certains genres de la tradition orale de langue française qui affirment l'identité autochtone (p. ex., conte, jeu de rôle, pièce de théâtre).

 relever, dans des publications autochtones, les informations et les idées se rapportant à l'identité (p. ex., journaux et revues autochtones, publications du ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord, bulletins des communautés autochtones).

- décrire comment les œuvres médiatiques expriment divers aspects de l'identité autochtone et la vision du monde des Autochtones (p. ex., le vidéo sur la crise d'Oka au Québec de l'Office national du film du Canada en 1990 préparé par Alanis Obomsawin).
- expliquer par l'analyse des œuvres médiatiques d'artistes autochtones et non autochtones les images de l'identité des Autochtones.
- analyser l'évolution de la qualité de vie des communautés autochtones comme le décrivent les médias (p. ex., Alkali Lake, Davis Inlet).

Rapports

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension des rapports décrits dans les romans, les pièces de théâtre, la poésie et les œuvres documentaires des écrivains autochtones (en insistant sur les romans et la poésie).
- montrer comment les auteurs autochtones utilisent le concept de rapports pour promouvoir la vision d'une communauté autochtone.
- produire des travaux médiatiques qui ont pour objet d'analyser le concept de rapport, et qui soulignent l'interaction entre les formes de communication, les objectifs, le public visé et les techniques de production, et ce, de façon individuelle ou collective.
- analyser et comparer les rapports présentés dans les œuvres médiatiques d'auteurs autochtones.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Voix autochtones et littérature

- expliquer divers rapports décrits dans les œuvres d'écrivains autochtones (p. ex., au sein de la famille ou de la collectivité; du règne végétal ou animal, et du monde des esprits).
- analyser, dans les œuvres d'auteurs autochtones, l'évolution des rapports entre les Autochtones et la société canadienne.
- comparer ses propres idées et points de vue avec ceux exprimés de manière explicite ou implicite dans un texte autochtone (p. ex., en analysant les pensées et le comportement d'un personnage fictif lors d'une crise et en les comparant à ses propres réactions; en comparant deux interprétations différentes d'une œuvre littéraire tout en utilisant des références spécifiques au texte pour appuyer ses arguments).

Langue

- reconnaître les termes techniques propres aux contextes commercial et technologique utilisés dans les communautés des Premières Nations ou dans la société canadienne et les utiliser avec précision dans tout travail oral ou écrit.
- communiquer efficacement dans des discussions de groupe sur les relations entre les Autochtones et la société canadienne telles qu'elles sont décrites par les écrivains autochtones en montrant sa capacité d'ajouter au débat; de poser des questions de clarification; de terminer les tâches assignées à un groupe; de résumer les principaux points d'une discussion; de s'efforcer d'atteindre un consensus et d'accepter les décisions prises en commun.

- définir et évaluer les formes de la tradition orale qui entretiennent et affirment les divers rapports vécus par les Autochtones (p. ex., conte, poésie, musique, cédérom, utilisation de la vidéo).
- analyser les images utilisées dans les œuvres d'écrivains autochtones pour dépeindre les rapports exprimant la vision autochtone du monde.
- évaluer les œuvres médiatiques d'auteurs autochtones remettant en question les relations avec la société canadienne (p. ex., productions de l'Office national du film).
- comparer dans les œuvres médiatiques les moyens que diverses communautés autochtones ont utilisés pour réaffirmer les rapports et les valeurs autochtones.

Souveraineté

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire le concept de souveraineté tel qu'il est présenté dans les œuvres littéraires autochtones.
- démontrer sa compréhension des expressions de la langue qui sont reliées à la question de la souveraineté dans les œuvres autochtones.
- appliquer sa connaissance du vocabulaire et des conventions linguistiques pour lire, écrire et parler avec compétence, tout en trouvant, développant et maintenant un ton juste pour décrire la souveraineté des Autochtones.
- analyser les thèmes reliés à la souveraineté tels que les abordent les œuvres médiatiques d'auteurs autochtones.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Voix autochtones et littérature

- dégager différentes définitions de la souveraineté dans les textes autochtones (p. ex., identité personnelle, souveraineté spirituelle, souveraineté collective, souveraineté politique).
- évaluer, selon les auteurs autochtones,
 l'impact du concept de la souveraineté sur la société canadienne.
- définir, dans les œuvres médiatiques autochtones, le rôle et l'importance de la souveraineté dans les communautés contemporaines.
- décrire la façon dont les écrivains autochtones réagissent aux barrières que la société canadienne a érigées et qui s'opposent à la souveraineté.

Lanaue

 s'exprimer clairement dans diverses formes de communication écrite et orale au sujet de la souveraineté, en se servant d'expressions figuratives, du vocabulaire approprié, et en maintenant un ton constant. approfondir sa compréhension des formes et des expressions écrites utilisées pour affirmer la souveraineté (p. ex., dans des énoncés tels que «Les peuples autochtones ne feront plus jamais l'objet d'une politique gouvernementale d'assimilation et d'extinction»).

- expliquer, dans les œuvres médiatiques autochtones, l'effet des images exprimant la question de la souveraineté.
- montrer, dans l'analyse des œuvres médiatiques d'auteurs autochtones, comment la collectivité autochtone s'efforce d'accéder à la souveraineté.
- expliquer en quoi la forme, le style et les expressions de la langue utilisée dans diverses sources médiatiques servent à communiquer des messages souverainistes.

Défis

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer les difficultés de survie culturelles des peuples autochtones, telles qu'elles sont définies dans la littérature autochtone.
- analyser et évaluer, dans les œuvres autochtones, les effets des stéréotypes, des préjugés et de la discrimination.
- définir et évaluer les solutions proposées pour relever ces défis dans les ouvrages médiatiques d'auteurs autochtones.
- expliquer les divergences de points de vue des auteurs autochtones sur la façon de relever ces défis.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Voix autochtones et littérature

- définir, d'après les œuvres d'écrivains autochtones, les défis auxquels font face leurs peuples (p. ex., identité, urbanisation, éducation et emploi, famille).
- analyser les problèmes causés directement par la société canadienne tels qu'ils sont décrits par les auteurs autochtones (p. ex., racisme, ethnocentrisme, marginalisation).
- expliquer dans les œuvres d'auteurs autochtones les efforts faits par les peuples autochtones pour relever ces défis.
- évaluer comment les écrivains autochtones ont adapté les formes traditionnelles du conte à des contextes modernes pour décrire les défis auxquels ils sont confrontés.

Langue

- expliquer comment les écrivains autochtones ont utilisé divers procédés littéraires mettant en valeur le point de vue des peuples autochtones sur les questions de l'heure (p. ex., humour, métaphore).
- décrire les difficultés de maintenir la tradition orale autochtone (p. ex., protection des contes des Anciens et des grands-parents).
- reconnaître, décrire et utiliser correctement les structures de la langue parlée et écrite, ainsi que les conventions relatives à

la grammaire, au bon usage, à l'orthographe et à la ponctuation, comme ce cours l'exige, lors de la description des défis identifiés dans le cours.

- démontrer sa compréhension des éléments constitutifs des œuvres médiatiques (p. ex., expliquer comment la forme, le style et la langue sont choisis pour transmettre un message sur la présence des préjugés ou comment la satire est utilisée dans les journaux, les revues et les productions vidéo).
- créer des œuvres médiatiques qui reflètent sa compréhension des idées, des questions et des thèmes étudiés dans ce cours
 (p. ex., documentaire radiophonique sur les changements sociaux qui surviennent au sein d'une communauté autochtone, compte rendu photographique d'une journée dans la vie d'un dirigeant de la communauté, brochure sur un entrepreneur local, court vidéoclip pour annoncer une activité autochtone).
- expliquer certaines des solutions trouvées à la question de la souveraineté dans les médias (p. ex., la crise d'Oka, les conditions sociales à Alkali Lake, le traité des Nisga'a).

Écriture

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser diverses sources primaires et secondaires, imprimées et électroniques, pour recueillir et classer l'information et organiser ses idées en vue de composer un texte.
- choisir et utiliser les formes d'écriture, en particulier les comptes rendus, la correspondance et les dissertations, en fonction des objectifs et des publics visés.
- suivre des modèles d'organisation de texte pour produire un travail cohérent et de bonne qualité.
- réviser ses travaux écrits, seul ou en groupe, en mettant l'accent sur l'exactitude de l'information, la clarté de l'expression et la constance du ton.
- relire son texte et le corriger en utilisant correctement les conventions de la grammaire, du bon usage, de l'orthographe et de la ponctuation exigées pour ce cours, en faisant appel, au besoin, aux ressources imprimées et électroniques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Trouver des idées et recueillir des informations

- chercher un sujet selon la démarche suivante : formuler des questions de recherche; identifier les besoins d'information; définir les objectifs; élaborer un plan de travail (p. ex., consulter un cédérom pour trouver des informations et préparer un rapport sur l'auteur d'un roman; identifier la facilité d'accès aux sources intéressantes pour faire une présentation en classe sur un problème social).
- analyser et organiser l'information et les idées convenant à certaines formes d'écrits et aux fins particulières du texte (p. ex., choisir des informations provenant de différentes sources pour préparer un rapport sur les pratiques de travail efficaces; organiser l'information disponible pour appuyer ses arguments dans la présentation d'une thèse; utiliser un schéma pour établir des liens entre les idées ou illustrer la chronologie des faits dans une narration).

- évaluer les informations et les idées recueillies à partir de diverses sources imprimées et électroniques pour déterminer si elles sont exactes, actuelles, suffisantes, pertinentes et adaptées aux objectifs et aux publics visés par le texte.
- utiliser les informations et les idées tirées des connaissances déjà acquises et de la recherche pour rédiger un texte (p. ex., interviewer un employé avant de rédiger une dissertation sur le travail en équipe et la collaboration au travail; composition sur le personnage principal d'un roman d'un écrivain autochtone).

Choisir une forme qui convient aux objectifs et aux publics visés

 choisir et utiliser les techniques d'écriture présentes dans les œuvres littéraires ou les publications d'actualité, comme modèle de rédaction de texte convenant à un objectif et à un public spécifique, en particulier rapports, rédaction de lettres, rédaction présentant une problématique (p. ex., faire le résumé d'un article de magazine sur un sujet d'intérêt personnel pour un rapport de classe; rédiger une lettre pour demander des informations sur un programme d'études collégiales; rédiger un court texte présentant la solution d'un problème).

 choisir et utiliser un niveau de langue et un ton correspondant aux objectifs et aux publics visés dans des communications commerciales, techniques et personnelles (p. ex., utilisation du ton qui convient dans une note de service).

Organiser les idées et les informations dans le texte

- structurer ses travaux en utilisant des modèles appropriés d'organisation de texte (p. ex., modèle de questions et réponses pour organiser un dépliant sur un produit ou un service; classement chronologique pour organiser l'information sur un personnage dans un scénario; utilisation de la classification pour faire l'anthologie des écrits des élèves d'une classe).
- utiliser la technique du plan pour faire une dissertation en suivant le modèle suivant :
 - a) une introduction qui pose une question, présente le sujet et explique son importance;
 - b) un développement dans lequel les informations et les données sont présentées de façon logique en deux ou trois grandes parties illustrées par des graphiques et des tableaux;
 - c) une conclusion qui résume les principaux points expliqués et qui présente un point de vue personnel.

 utiliser des modèles d'organisation, tels que les liens de cause et effet, la classification et la définition, afin de présenter des informations et des idées dans des rapports et de courtes dissertations.

Réviser les ébauches

- réviser les ébauches pour enrichir le contenu et améliorer l'organisation du texte en ajoutant des détails, en retranchant les renseignements inutiles et en réorganisant les idées (p. ex., réviser un rapport pour énumérer une série de recommandations par ordre de priorité; retrancher des arguments inutiles pour renforcer l'effet d'une explication; ajouter des détails dans un exposé pour mieux révéler les motifs profonds du comportement d'un personnage).
- réviser les ébauches pour améliorer la précision et la clarté de l'expression en intégrant des mots de transition propres à la langue des affaires et des techniques (p. ex., chercher dans les dictionnaires généraux et analogiques des termes spécialisés à la place de mots vagues ou mal utilisés; examiner son texte afin d'éviter l'emploi d'expressions discriminatoires).

- réviser les ébauches pour vérifier le suivi dans l'emploi de la voix et du ton justes (p. ex., souligner les pronoms pour vérifier s'il s'agit de la même personne dans les rapports et les notes de service; demander l'avis du groupe pour évaluer la justesse du ton dans une série d'instructions ou dans le discours d'un personnage).
- réviser les ébauches afin de donner des citations sans faire de plagiat (p. ex., citer les références entre parenthèses; utiliser les expressions et les mots appropriés pour donner le contexte des citations).

Corriger, relire et publier

- rédiger un texte en donnant des idées et des citations de manière uniforme et selon les règles de l'éthique (p. ex., citer les sources selon une forme reconnue, comme celle de l'Association des langues vivantes).
- mettre un texte en pages en faisant appel à la technologie de l'informatique et publier des ouvrages en fonction des publics visés (p. ex., utiliser les polices, les styles de polices et les illustrations appropriées pour donner plus d'impact à un rapport; adapter un modèle électronique pour écrire une lettre officielle).
- comparer ses compétences actuelles en écriture à celles qui sont exigées dans divers programmes collégiaux ou diverses professions, et combler les lacunes ainsi révélées.
- relire ses propres textes et ceux d'autres élèves pour découvrir et corriger les fautes de grammaire, d'usage, d'orthographe et de ponctuation qui sont énumérées cidessous.

Grammaire et bon usage

 utiliser les parties du discours de façon correcte, y compris les participes passés et présents.

- construire correctement divers types de phrases, y compris les phrases composées complexes comprenant des conjonctions; des syntagmes prépositionnels ou gérondifs; des syntagmes nominaux, adjectivaux ou adverbiaux.
- accorder les pronoms avec leurs antécédents et les sujets avec leurs prédicats, même s'ils sont éloignés dans la phrase ou le paragraphe.
- utiliser la voix passive en fonction des objectifs et des publics visés.
- utiliser les structures parallèles correctes.
- repérer et corriger les erreurs syntaxiques dans ses propres écrits et ceux des autres.
- repérer l'usage délibéré de structures ne respectant pas la grammaire dans la publicité, la poésie et la langue parlée.

Orthographe

- démontrer sa compréhension d'un vaste éventail de structures, de règles et de stratégies orthographiques en repérant et en corrigeant les fautes commises.
- utiliser correctement des homophones et des mots souvent confondus.
- orthographier correctement des termes commerciaux, techniques et littéraires utilisés dans le matériel didactique du cours.
- utiliser un éventail varié de ressources imprimées et électroniques pour trouver des fautes possibles et les corriger.

Ponctuation

 utiliser la ponctuation de façon correcte pour créer un effet de rhétorique, y compris le point d'interrogation, le point d'exclamation, la virgule, le pointvirgule et le deux-points, ainsi que les guillemets, les parenthèses, les crochets et les points de suspension.

Les croyances, les valeurs et les ambitions des peuples autochtones dans la société contemporaine, 11^e année, cours préemploi

(NBV3E)

Ce cours traite principalement des croyances, des valeurs et des aspirations des peuples autochtones du Canada. L'élève étudie les questions portant sur l'identité des Amérindiens, des Métis et des Inuits et comprend les liens qui les unissent à la Terre. Il ou elle analyse les rapports entre les individus au sein d'une communauté et dans le milieu de travail. L'élève est amené à comprendre l'influence des croyances et des valeurs ancestrales et contemporaines sur les revendications actuelles des peuples autochtones.

Préalable : Les peuples autochtones du Canada, 10^e année, cours ouvert, ou Histoire du Canada au XX^e siècle, 10^e année, cours théorique ou appliqué

Identité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire la façon dont les croyances et les valeurs traditionnelles et contemporaines des cultures autochtones influent sur leurs activités et leurs comportements.
- définir les aspects de l'identité culturelle caractéristiques de peuples autochtones particuliers.
- comparer les points de vue des Autochtones et des non-Autochtones sur l'identité culturelle de divers peuples autochtones aujourd'hui.
- décrire les efforts et les réussites des communautés autochtones pour protéger et maintenir leur culture et leur langue.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Vision autochtone du monde

- expliquer les influences particulières de l'environnement sur l'identité sociale et culturelle des peuples autochtones (p. ex., migration du saumon sur la côte nordouest, migration du caribou chez les Dénés, utilisation des forêts et des lacs par les Ojibways et les Cris).
- décrire l'importance de certaines composantes de l'environnement sur l'identité culturelle des Autochtones (p. ex., animaux, poissons et plantes).
- décrire les caractéristiques de la langue, des symboles artistiques et des croyances spirituelles des nations autochtones qui sont reliées au milieu naturel (p. ex., paroles d'action de grâces des Iroquoiens, totem de la côte ouest, sculpture des Inuits).
- décrire l'importance des coutumes des Autochtones à l'intérieur et à l'extérieur de leurs communautés (p. ex., peinture faciale traditionnelle, usage cérémonial du tabac, cérémonie d'attribution du nom, cérémonie de la promenade, cérémonie nuptiale et funéraire).

 décrire la façon dont sont choisis les dirigeants au sein des communautés autochtones (p. ex., Matthew Coon Come comme dirigeant politique de la Nation Cri dans le nord du Québec; le chef de la Nation Iroquoienne; le premier ministre du Nunavut).

Rapports entre les sociétés autochtone et canadienne

- décrire le rôle que les individus, les organismes et les événements jouent dans la promotion de l'identité culturelle des Autochtones au sein et hors de leurs communautés (p. ex., rôle des Anciens; rôle des conteurs; pow-wow annuel de Wikwemikong; pèlerinage aux eaux sacrées du lac Sainte-Anne; centre d'accueil autochtone; Nation Métis de l'Ontario; rôle des traditionnalistes au sein des communautés iroquoiennes).
- comparer les pratiques, les comportements, les croyances et les symboles des groupes culturels autochtones et des différents groupes ethniques du Canada.
- décrire les réalisations d'Autochtones du Canada qui contribuent à l'identité culturelle de la collectivité (p. ex., Alanis Obomsawin, Buffy Sainte-Marie, Douglas Cardinal).

- expliquer la signification et l'importance du rôle des Anciens sur le comportement des individus et la direction des communautés (p. ex., rôle des grands-parents; rôle des Anciens dans les méthodes de chasse des Cris et des Inuits; responsabilités du clan).
- expliquer les efforts individuels et collectifs des Autochtones pour protéger leur identité culturelle (p. ex., participation à la renaissance des langues autochtones).
- décrire la façon dont les communautés autochtones font avancer les causes garantissant leur survie et leur croissance (p. ex., Inuit Broadcasting Association; Wawatay Television Services; juge itinérant du Nunavut; Anishnawbe Health Toronto).
- identifier les entreprises autochtones qui mettent en pratique les croyances, les valeurs et les aspirations traditionnelles des Autochtones (p. ex., projet d'écotourisme, commercialisation du riz sauvage, Air Creebec).

Rapports

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer comment et pourquoi le rapport avec la Terre a toujours soutenu les peuples autochtones dans divers milieux à travers le Canada.
- expliquer la façon dont les définitions juridiques de l'identité autochtone au Canada ont un effet sur les rapports entre les collectivités autochtones et au sein de chacune d'elles.
- décrire les contributions des peuples autochtones à la société canadienne.
- expliquer les problèmes auxquels fait face la jeunesse autochtone dans la société canadienne.
- décrire les rapports entre les peuples autochtones et la société non autochtone à la suite des mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Vision autochtone du monde

- décrire les croyances physiques, mentales, affectives et spirituelles des peuples autochtones qui se rattachent à la Terre.
- décrire comment les coutumes, les cérémonies et les croyances spirituelles relient les peuples autochtones entre eux et entretiennent leurs rapports avec la nature (p. ex., respect du chasseur pour les os et l'esprit de l'animal; usage des chansons et des tambours; conte de la création).
- décrire l'importance de la famille élargie dans les rapports entre les communautés autochtones et au niveau des responsabilités individuelles.

Rapports entre les sociétés autochtone et canadienne

 expliquer la façon dont les rôles et les responsabilités des peuples autochtones de différentes cultures se sont transformés en raison de la *Loi sur les Indiens* (p. ex., coutume du potlatch; chasse au bison; règlements fédéraux de pêche).

- nommer des personnalités autochtones et des événements qui, à l'époque contemporaine, favorisent la compréhension interculturelle entre les sociétés autochtone et non autochtone (p. ex., John Kim Bell, Ovide Mercredi, powwows, la cérémonie télévisée des National Aboriginal Achievement Awards).
- expliquer comment les lois provinciales et les aménagements du territoire comme les barrages hydroélectriques entravent la récolte, la chasse et la pêche (p. ex., entente sur les inondations dans le nord du Manitoba).
- expliquer les conséquences du projet de loi C-31 sur les communautés des Premières Nations.
- décrire comment les réalisations techniques des Autochtones ont contribué au développement de la société canadienne (p. ex., canoë, raquettes, barge de York).

- décrire comment les négociations avec les différents paliers de gouvernement ont parfois répondu aux revendications des peuples autochtones (p. ex., conséquences de la déportation du peuple innu à Davis Inlet; règlement des revendications territoriales des Cris du lac Lubicon en Alberta; rapatriement des objets sacrés).
- expliquer les enjeux, les problèmes et les changements auxquels doivent faire face les jeunes autochtones au sein de la société canadienne (p. ex., maintien ou recouvrement du statut; problèmes de toxicomanie; apprentissage du rôle de parent; développement des possibilités d'emploi).
- déterminer si la réconciliation est possible compte tenu des divergences de point de vue entre le gouvernement fédéral et les peuples autochtones quant à l'interprétation des traités dont les retombées se font sentir aujourd'hui (p. ex., le traité de Jay de 1794, le traité de Robinson de 1850, le traité des Maritimes de 1752).
- expliquer les questions qui préoccupent encore les femmes autochtones malgré les efforts du gouvernement fédéral qui a révisé la *Loi sur les Indiens* en 1985 (p. ex., discrimination sexuelle, discrimination envers les enfants).

Souveraineté

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- identifier les enseignements traditionnels et les idéologies contemporaines qui justifient l'autodétermination autochtone.
- décrire les efforts des peuples autochtones pour atteindre l'autonomie.
- décrire comment les communautés autochtones contemporaines affirment leur autonomie en jumelant les pratiques traditionnelles et modernes.
- définir comment les croyances et les valeurs autochtones sont transmises au-delà de la société autochtone.
- définir les croyances et les valeurs autochtones qui constituent ou qui ont constitué le fondement des négociations des traités et des revendications territoriales.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Vision autochtone du monde

- identifier le message d'autodétermination véhiculé dans un conte traditionnel (p. ex., conte de la déesse Sedna des Inuits; légende de la grive solitaire des Iroquois).
- décrire les croyances et les valeurs (p. ex., importance des rapports familiaux; concept des sept générations exprimant la viabilité) qui influent sur les choix que font les femmes et les hommes autochtones dans leur vie quotidienne pour leur emploi et leur lieu de résidence.
- décrire la façon dont les enfants acquièrent leur autonomie au sein des familles autochtones (p. ex., pratiques parentales, apprentissage par l'expérience, partage des responsabilités).

Rapports entre les sociétés autochtone et canadienne

 définir les caractéristiques d'une nation aborigène et décrire comment les valeurs autochtones sont transmises au sein et à l'extérieur de la société autochtone.

- identifier des endroits, des personnes et des événements qui témoignent de la réussite des peuples autochtones à maintenir leur autonomie (p. ex., écoles des Premières Nations; traditions de la longue maison dans les collectivités iroquoiennes).
- décrire les pratiques contemporaines des communautés autochtones dans lesquelles les valeurs traditionnelles et modernes sont intégrées afin d'offrir une solution de rechange aux services offerts par la société canadienne (p. ex., centres de naissance pour les Autochtones; conseil de détermination de la peine; médiation familiale; société autochtone d'aide à l'enfance et à la famille; approche holistique en matière de santé).
- définir les croyances et les valeurs autochtones sur lesquelles se sont fondées les négociations qui ont abouti à l'entente de la Baie James.
- définir les responsabilités inhérentes d'une nation autogérée au Canada.

- identifier les croyances et les enseignements des Anciens des communautés autochtones contemporaines qui soutiennent la croissance politique, sociale et économique et qui constituent un cadre de travail pour l'obtention de l'autodétermination autochtone (p. ex., protection de l'environnement pour la survie des générations futures).
- identifier les valeurs des peuples autochtones qui définissent l'identité, qui améliorent la confiance en soi et qui favorisent l'autodétermination (p. ex., respect, partage, honnêteté, harmonie).
- donner des exemples de réalisations et de projets mettant en valeur les croyances, les valeurs et les aspirations autochtones et qui donnent à ces derniers une certaine mesure d'autonomie personnelle (p. ex., voyage de l'Odeyak; Projet des effets de l'environnement des Grands lacs sur les Autochtones – Projet EAGLE; Aboriginal Bank of Canada; sociétés autochtones d'aide à l'enfance et à la famille).

- décrire l'importance des coutumes, des rituels et des cérémonies (p. ex., rôle des sueries et des danses cérémoniales, méthodes traditionnelles de chasse) pour le renouveau et la réaffirmation des cultures autochtones, et par conséquent, pour le développement de l'estime de soi.
- décrire les croyances et les valeurs autochtones qui influent sur l'orientation des traités et des ententes (p. ex., les rapports avec la Terre).

Défis

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- identifier les obstacles que les peuples autochtones doivent surmonter pour protéger et maintenir leur culture et leur langue.
- décrire l'effet des médias et de la technologie de l'information sur les valeurs et les croyances des cultures autochtones.
- décrire comment les peuples autochtones tentent de rectifier les images stéréotypées qui les dépeignent dans tous les médias et essaient d'utiliser les médias à leur avantage.
- expliquer les défis auxquels la jeunesse autochtone fait face.
- décrire les conflits de valeurs sur les questions de la viabilité écologique.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Vision autochtone du monde

- définir les éléments culturels qui sont menacés (p. ex., continuation de l'utilisation des politiques d'assimilation du passé, échec des institutions publiques dont l'objectif est de donner aux peuples autochtones une image positive d'eux-mêmes et de leur culture).
- décrire de quelle façon les peuples autochtones utilisent la technologie pour promouvoir leurs croyances et leurs valeurs (p. ex., cédéroms, sites Web, stations de radio et de télévision autochtones).
- décrire comment les peuples autochtones utilisent les médias (p. ex., journaux autochtones et non autochtones, radiodiffusion inuit, journal télévisé) pour se définir et définir leurs communautés (p. ex., contre l'appropriation illicite de l'héritage autochtone, une mauvaise représentation des peuples autochtones et pour soutenir l'expression littéraire et artistique des peuples autochtones).
- décrire en quoi les expériences interculturelles vécues influent sur la formation des valeurs, des attitudes et des croyances.

Rapports entre les sociétés autochtone et canadienne

- décrire comment les valeurs autochtones et les impératifs économiques des grandes entreprises s'opposent sur la question de la viabilité écologique comme la coupe du bois, l'exploitation minière, l'énergie hydroélectrique.
- décrire les perceptions que donnent les divers médias canadiens des croyances et des valeurs autochtones.
- démontrer sa compréhension de certains obstacles qui, au XXI^e siècle, entravent la réalisation de l'autonomie gouvernementale des Autochtones.

- décrire des réalisations culturelles des peuples autochtones qui pourraient modifier les images stéréotypées qu'en a la société canadienne (p. ex., art, architecture, musique).
- indiquer comment les artistes, les athlètes, les écrivains, les guérisseurs et les Anciens des communautés autochtones font face aux problèmes qui menacent les valeurs traditionnelles dans tous les médias (p. ex., les relations familiales, le sentiment d'être des «frères», les aspects spirituels de la vision autochtone du monde).

 expliquer les défis auxquels fait face la jeunesse autochtone au sein de la société canadienne (p. ex., se donner des objectifs et les atteindre, être en bonne santé et maintenir son bien-être, avoir un rôle aussi bien dans sa communauté que dans la société en général).

Français : les voix autochtones contemporaines, 11^e année, cours préemploi

(NBF3E)

Ce cours porte sur l'acquisition de compétences langagières en français et insiste sur le développement de la pensée critique et d'aptitudes en communication par l'étude d'œuvres d'écrivains autochtones. L'élève étudie le contenu, les formes et le style de textes documentaires et d'œuvres littéraires autochtones. Cette démarche l'amène à découvrir la richesse et la diversité de la littérature autochtone. L'élève rédige des explications de texte, des lettres et des comptes rendus. Il ou elle explique les liens à maintenir entre les formes médiatiques et les publics visés. Le cours met aussi l'accent sur l'utilisation claire, précise et efficace du français dans toutes sortes de contextes.

Préalable : Français, 10^e année, cours théorique ou appliqué

Identité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire les facteurs qui, selon des auteurs autochtones, influent sur l'identité.
- définir les caractéristiques de l'identité autochtone que l'on trouve dans les œuvres de fiction et les textes documentaires, les pièces de théâtre et la poésie.
- identifier des œuvres autochtones qui portent sur la question de l'identité en soulignant comment celles-ci contribuent à clarifier et à préciser le message donné.
- définir les formes propres aux textes documentaires et aux œuvres littéraires liées à l'identité autochtone et convenant à des objectifs et à des publics variés, et les utiliser dans ses écrits.
- décrire comment les images trouvées dans des productions médiatiques expriment l'identité autochtone.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Voix autochtones et littérature

- définir les aspects de l'identité autochtone qui se rapportent à la vision autochtone du monde (p. ex., Autochtones vivant en harmonie avec la forêt comme dans les écrits de Ruby Slipperjack; l'Autochtone éloquent et simple que l'on retrouve dans les écrits de Chief Dan George; l'importance de revenir au foyer ancestral, à la réserve dans les écrits de Brian Maracle).
- décrire l'évolution de l'identité autochtone dans la littérature contemporaine (p. ex., articles de revues et de journaux autochtones sur des sujets comme l'emploi dans la réserve ou dans la ville ou la contribution des femmes autochtones dans les organismes sociaux des communautés autochtones).

Langue

- identifier diverses formes de communication orale utilisées par les peuples autochtones pour exprimer leur identité (p. ex., conte, musique, discours, chanson).
- expliquer comment la tradition orale autochtone s'est transformée au sein de la société canadienne (p. ex., pensionnat, école provinciale et fédérale, télévision et soins aux enfants à l'extérieur du foyer).

expliquer comment des peuples autochtones ont maintenu leur vision du monde en utilisant diverses formes d'expression (p. ex., paroles d'action de grâces des peuples iroquoiens, tradition orale des Anciens).

- découvrir les images qui expriment l'identité et la vision autochtone du monde dans les œuvres médiatiques d'auteurs autochtones (p. ex., cercle, plume d'aigle).
- montrer, dans des œuvres médiatiques d'auteurs autochtones, comment la représentation de l'identité a été influencée par la société canadienne (p. ex., John Kim Bell comme président des National Aboriginal Achievement Awards, Douglas Cardinal en tant qu'artiste).
- découvrir, dans les œuvres médiatiques, des symboles contemporains qui témoignent de la transformation des valeurs des communautés autochtones (p. ex., cercle des guérisseurs, cercles de détermination de la peine, rassemblements).

Rapports

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- identifier et expliquer les rapports tels qu'ils sont représentés dans les œuvres littéraires autochtones.
- citer des œuvres littéraires qui favorisent, affirment et renouvellent les rapports entre les peuples autochtones.
- démontrer sa compréhension des rapports vécus par les Autochtones tels qu'ils sont présentés dans les romans, la poésie et le théâtre.
- démontrer sa compréhension des rapports décrits dans les œuvres médiatiques d'auteurs autochtones.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Voix autochtones et littérature

- identifier les divers rapports dépeints dans les œuvres d'écrivains autochtones (p. ex., rapports entre le personnage principal et les autres protagonistes; rapports avec la Terre, les animaux et les plantes).
- décrire, d'après les œuvres d'auteurs autochtones, comment les rapports vécus par les Autochtones ont évolué dans la société contemporaine (p. ex., le concept autochtone de «nation à nation», la tendance des peuples autochtones à vouloir se faire entendre et à protester en ce qui concerne le redressement des torts qui leur ont été faits).
- montrer comment les rapports, à différents niveaux, affirment l'identité culturelle dans les œuvres d'écrivains autochtones (p. ex., Beatrice Culleton-Moisoner).

Langue

 relever les mots et les expressions qui maintiennent et affirment les rapports vécus par les Autochtones (p. ex., termes utilisés par des orateurs autochtones, expressions utilisées par des conteurs).

- décrire comment la société canadienne influe sur l'expression de la langue d'un écrivain autochtone (p. ex., expressions relatives aux religions, expressions populaires d'influence urbaine).
- découvrir les expressions de la langue autochtone qui mettent en valeur, affirment et renouvellent les rapports entre les peuples autochtones (p. ex., paroles de chansons, poésie, discours).

- décrire les images de film ou de vidéo qui illustrent l'universalité de la vision autochtone du monde (p. ex., perspective holistique, unité avec la Terre, animisme).
- définir la façon dont des écrivains autochtones utilisent des symboles pour exprimer l'évolution des rapports vécus par les Autochtones (p. ex., rôle de la femme dans la société autochtone; relation des peuples autochtones avec la Terre).
- montrer comment les auteurs autochtones décrivent, selon différents médias, l'évolution des rapports entre Autochtones (p. ex., développement des relations entre les communautés isolées et urbaines).

Souveraineté

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire le concept de souveraineté tel qu'il apparaît dans les œuvres littéraires autochtones.
- montrer comment les écrivains autochtones utilisent la langue dans leurs œuvres pour promouvoir l'identité personnelle.
- démontrer sa compréhension des questions relatives à la souveraineté autochtone, telles qu'elles sont évoquées dans les œuvres littéraires autochtones.
- définir les questions relatives à la souveraineté, d'après des œuvres médiatiques d'écrivains autochtones.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Voix autochtones et littérature

- définir les façons dont les auteurs expriment le concept de souveraineté dans les biographies de personnalités autochtones.
- expliquer l'apparition du concept de souveraineté autochtone dans la société contemporaine, d'après les œuvres d'écrivains autochtones.
- comprendre comment l'identité personnelle, la souveraineté collective et la souveraineté politique sont révélées (p. ex., comptes rendus, récits de réussites personnelles, discours des dirigeants politiques autochtones qui ont participé au processus menant à l'adoption de la Constitution canadienne).

Lanaue

- identifier les idées ainsi que les enjeux et décrire le contexte touchant à la souveraineté dans les œuvres d'écrivains autochtones.
- identifier les principaux personnages, décrire les événements d'un roman autochtone et expliquer comment l'auteur les utilise pour affirmer le concept de souveraineté.

- déterminer les qualités requises et décrire la démarche suivie dans l'affirmation du concept de souveraineté dans des articles de journaux et des comptes rendus de revues autochtones (p. ex., profils de personnalités autochtones qui ont réussi dans cette démarche).
- comparer ses propres idées, valeurs et points de vue à ceux qui expriment l'identité personnelle dans les œuvres littéraires autochtones (p. ex., jeu de rôle pour exprimer sa réaction à une question de souveraineté).

- identifier et décrire les symboles utilisés dans les œuvres médiatiques d'auteurs autochtones pour exprimer la souveraineté autochtone (p. ex., reconnaissance symbolique de la réussite personnelle, de la renaissance des communautés, de la reconstitution d'un événement ou de la reconstruction d'un lieu historique).
- décrire, d'après les œuvres médiatiques d'auteurs autochtones, comment le concept de souveraineté a changé avec l'évolution de la société canadienne (p. ex., usage de noms autochtones pour désigner

- des lieux géographiques; contrôle local de certaines fonctions administratives; participation des peuples autochtones aux grands débats politiques canadiens).
- définir l'avènement du concept de la souveraineté autochtone, d'après les œuvres médiatiques d'auteurs autochtones (p. ex., Les gardiens du feu, de l'Office national du film).

Défis

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- identifier les difficultés de la survie culturelle des peuples autochtones, telles qu'elles sont décrites dans la littérature autochtone.
- identifier les stéréotypes tels qu'ils sont décrits par les auteurs autochtones dans les médias.
- décrire les obstacles qui s'opposent à la réussite de l'individu.
- décrire les défis présentés par les auteurs autochtones dans leurs œuvres médiatiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Voix autochtones et littérature

- identifier et décrire les défis que les sociétés autochtones doivent relever (p. ex., conflits de valeurs, responsabilités familiales, traditions, emploi) d'après les œuvres d'écrivains autochtones.
- expliquer les difficultés auxquelles font face les peuples autochtones dans leurs relations avec la société canadienne (p. ex., urbanisation des communautés autochtones, société de consommation, poids des stéréotypes) telles qu'elles sont décrites dans les œuvres d'écrivains autochtones.
- expliquer, d'après les œuvres d'écrivains autochtones, comment les peuples autochtones ont réagi à ces défis.

Langue

- identifier les obstacles à la survie des traditions orales autochtones (p. ex., difficultés d'accès aux Anciens des communautés autochtones, disparition de la langue).
- reconnaître les formes linguistiques et le vocabulaire technique se rapportant à un lieu de travail autochtone (p. ex., guide sur la création d'une entreprise autochtone) ou à des Autochtones dans une situation de travail spécifique (p. ex., vocabulaire général d'inclusion).

- identifier et expliquer, dans les œuvres médiatiques, les défis auxquels font face les communautés autochtones (p. ex., urbanisation, contraintes économiques).
- expliquer les défis auxquels font face les peuples autochtones, tels qu'ils sont dépeints dans des documentaires, des nouvelles, des reportages et sur des photographies (p. ex., analyse des stéréotypes dans les images et dans le texte).
- expliquer comment les peuples autochtones ont réagi à ces défis, dans les œuvres médiatiques d'auteurs autochtones.
- expliquer, d'après les œuvres médiatiques autochtones, comment les peuples autochtones protègent leur identité.

Écriture

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser diverses sources imprimées et électroniques pour recueillir l'information et élaborer des textes de nature personnelle, scolaire et professionnelle.
- reconnaître les genres littéraires et les différentes formes d'information correspondant à des objectifs et à des publics différents et les utiliser en conséquence.
- suivre la technique du plan dans la rédaction d'un travail.
- réviser ses travaux écrits, seul ou en groupe, en insistant sur l'exactitude de l'information et la clarté de l'expression.
- réviser ses travaux et produire un texte définitif en suivant les conventions de la grammaire, du bon usage, de l'orthographe et de la ponctuation.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Trouver des idées et recueillir des informations

- chercher un sujet selon la démarche suivante : formuler des questions de recherche; identifier les besoins d'information; définir les objectifs du travail; élaborer un plan en utilisant des ressources imprimées et électroniques (p. ex., étudier les ressources des bibliothèques pour choisir, élargir ou cerner un sujet; consulter un catalogue en ligne pour obtenir des informations sur un produit ou envoyer un courriel pour demander des informations; créer un emploi du temps efficace pour la préparation d'un projet et le terminer à temps).
- analyser et organiser l'information et les idées convenant à certaines formes d'écrit et aux fins particulières du texte (p. ex., mettre en évidence les détails les plus importants d'une liste et les regrouper pour rédiger un rapport; placer les événements en ordre chronologique pour faire un rapport sur un processus).

- évaluer les informations et les idées recueillies à partir de diverses sources imprimées et électroniques pour déterminer si elles sont exactes, actuelles, suffisantes, pertinentes et adaptées aux objectifs et aux publics visés par le texte.
- utiliser les informations de la recherche et les idées tirées des connaissances déjà acquises pour composer un texte de nature personnelle ou professionnelle (p. ex., utiliser ses connaissances sur un produit ou un service pour préparer une lettre de plainte; comparer des informations de différentes sources sur un travail d'été pour préparer son curriculum vitæ).

Choisir la forme qui convient aux objectifs et au public visés

choisir et utiliser une forme d'écrit convenant aux objectifs et aux publics visés
 (p. ex., rédiger des instructions sur la façon de programmer un magnétoscope à l'intention de clients peu familiers avec l'électronique; rédiger un rapport pour un superviseur sur un accident afin d'établir la chronologie des faits; rédiger une lettre de plainte au sujet d'un produit défectueux, en précisant le problème et en proposant une solution).

- utiliser des documents d'actualité ou des œuvres littéraires comme modèles d'écriture pour des objectifs et des publics particuliers.
- choisir la personne et le niveau de langue appropriés pour la forme, le but et le public visé pour donner des informations et des idées sur le thème et le sujet (p. ex., utilisation appropriée du langage technique pour expliquer deux visions sur un problème au travail; utilisation de la forme neutre à la troisième personne pour comparer les informations et les idées de deux textes; utilisation de la première personne pour émettre une opinion).

Organiser les idées et les informations dans le texte

- choisir et utiliser des modèles pour rédiger un texte (p. ex., organisation chronologique d'une narration en utilisant des paragraphes pour indiquer un changement important dans le temps, le lieu ou le narrateur; utiliser la catégorisation et des exemples pour organiser une présentation orale sur les aptitudes d'emploi).
- utiliser sa connaissance de la technique du plan pour produire des rapports composés :
 a) d'une introduction qui présente le sujet
 - et explique son importance ou pose une question de recherche;
 - b) d'un développement, dans lequel le sujet est présenté en deux ou trois parties qui peuvent être illustrées par des exemples, des graphiques et des tableaux;
 - c) d'une conclusion qui offre un résumé ou des recommandations.
- utiliser un modèle d'organisation comme les liens de cause à effet ou de problème et solution pour présenter des informations et des idées dans de courts rapports (p. ex., utiliser un modèle de cause à effet et des schémas avec légendes dans un rapport qui explique comment utiliser une application informatique).

Réviser les ébauches

- réviser les ébauches pour enrichir le contenu et améliorer l'organisation du texte en ajoutant des détails, en retranchant les renseignements inutiles et en réorganisant les idées de façon logique (p. ex., ajouter des directives de scène à un scénario pour clarifier la caractérisation et la méthode de présentation; réviser des instructions en présentant les principales étapes dans l'ordre).
- réviser les ébauches pour améliorer l'originalité, la précision et la clarté de l'expression (p. ex., demander l'avis des autres élèves et s'en inspirer pour reprendre un dénouement faible; utiliser des dictionnaires généraux et analogiques pour remplacer des mots mal utilisés; identifier et corriger l'emploi d'expressions discriminatoires).
- réviser les ébauches pour y intégrer les informations, les idées et les citations trouvées en suivant les règles de l'éthique (p. ex., donner le contexte d'une citation; utiliser des mots et des phrases de liaison pour relier les informations de différentes sources).

Corriger, relire et publier

- travailler avec méthode et donner des citations de façon uniforme.
- produire, mettre en page et publier des textes pour des publics divers en faisant appel à la technologie (p. ex., choisir les polices, les styles de polices et les tailles de polices les plus appropriés pour une annonce; préparer un curriculum vitæ et une lettre de demande de travail d'été en utilisant le bon format; utiliser un modèle électronique pour créer une carte de souhaits ou une en-tête de lettre).
- comparer ses compétences actuelles en écriture à celles qui sont exigées dans divers milieux de travail ou diverses professions afin de les améliorer.

 relire ses propres textes et ceux d'autres élèves pour découvrir et corriger les fautes de grammaire, d'usage, d'orthographe et de ponctuation qui sont énumérées cidessous.

Grammaire et bon usage

- utiliser les parties du discours de façon correcte, y compris les noms, les pronoms, les verbes, les adverbes, les adjectifs, les conjonctions et les prépositions.
- construire correctement divers types de phrases, en utilisant les sujets, les prédicats, les compléments d'objet, les compléments du sujet et les syntagmes prépositionnels.
- construire correctement diverses phrases composées complexes ayant une proposition principale et des propositions subordonnées.
- repérer et corriger les erreurs dans la structure de la phrase, la concordance des temps des verbes et les accords entre sujets et prédicats dans les textes narratifs et descriptifs.

Orthographe

- démontrer sa compréhension d'un vaste éventail de structures, de règles et de stratégies orthographiques en analysant et en corrigeant les fautes commises.
- utiliser correctement des homophones et des mots souvent confondus.
- utiliser un éventail de ressources imprimées et électroniques pour trouver des fautes possibles et pour corriger l'orthographe.

Ponctuation

 utiliser correctement la ponctuation, y compris le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation, la virgule, le tiret et le deux-points, ainsi que les guillemets, les parenthèses et les points de suspension.

Les gouvernements autochtones : orientations émergentes, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial

(NDG4M)

Ce cours examine la façon dont les gouvernements autochtones exercent leur autorité et s'acquittent de leurs responsabilités dans la gestion des affaires du Canada. L'élève comprend et accepte la vision du monde des peuples autochtones au sujet de l'identité et des relations entre les peuples autochtones. Il ou elle étudie les rapports des Autochtones avec les autres Canadiennes et Canadiens ainsi que la définition autochtone de la souveraineté. L'élève compare également les formes ancestrales et contemporaines du mode de gestion autochtone. La façon dont les Autochtones contrôlent leur propre destinée ainsi que leur droit inhérent à s'autogouverner font l'objet d'une attention toute particulière.

Préalable : Tout cours de 11^e année du programme-cadre d'études autochtones de la filière préuniversitaire, préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale

Identité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire les principes constituant le fondement du concept d'autodétermination des peuples autochtones.
- comprendre les différentes formes d'organisation sociale des peuples autochtones qui permettent de définir leur identité.
- décrire les formes traditionnelles de prise de décision et expliquer leur rôle dans le cadre de la campagne actuelle pour obtenir l'autodétermination.
- décrire comment l'exercice des pouvoirs renforcent l'identité des autochtones.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Vision autochtone du monde

- définir les croyances et les valeurs traditionnelles qui influent sur le processus de prise de décision, et expliquer le rôle du dirigeant chez les Autochtones.
- montrer comment les méthodes traditionnelles de leadership sont une composante essentielle des mécanismes actuels de prise de décision (p. ex., consultation des Anciens).
- décrire des approches suivies par les peuples autochtones pour mieux faire comprendre le concept d'identité et d'autodétermination à la société canadienne.
- décrire les visions traditionnelles et contemporaines du monde des peuples autochtones et expliquer comment ces points de vue contribuent à un développement positif de l'identité.

Rapports entre les sociétés autochtone et canadienne

 décrire comment les peuples autochtones perpétuent leurs traditions et leurs coutumes en vue d'obtenir l'autonomie gouvernementale (p. ex., consultation des Anciens; centres de naissance au sein de la communauté qui tiennent compte de la culture en utilisant un mélange de pratiques traditionnelles et modernes).

- montrer comment le processus de prise de décision et l'obtention d'un consensus faisant appel à la participation de tous au sein des communautés autochtones facilitent le dialogue avec le gouvernement du Canada.
- décrire la diversité qui existe au sein des peuples autochtones et montrer de quelle façon elle influe sur les rapports avec la société canadienne (p. ex., exclusion des Métis et des femmes autochtones aux niveaux provincial et national).

- décrire les façons dont les peuples autochtones mettent en œuvre les stratégies qui reflètent leurs formes ancestrales de gouvernement qui ont toujours fait partie de leur identité (p. ex., consultation des Anciens, prestation de programmes et de services fondés sur des valeurs traditionnelles).
- montrer les stratégies d'autogestion suivies par les Autochtones pour restaurer et revitaliser leurs communautés (p. ex., stratégies proposées pour limiter les incursions sur les terres autochtones ou qui demandent le respect de l'autonomie autochtone).

 décrire les structures de gouvernements autochtones qui sont d'importants facteurs dans l'approche contemporaine de l'autogestion autochtone (p. ex., participation des jeunes, des femmes et des Anciens dans la prise de décision).

Rapports

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- montrer comment le contexte historique sous-tend les rapports actuels entre les représentants des peuples autochtones et le gouvernement du Canada.
- décrire l'évolution des rapports juridiques et politiques entre les peuples autochtones et le gouvernement du Canada.
- décrire les conditions sociales et politiques qui influent sur le dialogue actuel entre les Autochtones et le reste de la société canadienne.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Vision autochtone du monde

- expliquer pour quelles raisons les peuples autochtones se considèrent comme les premiers habitants des Amériques.
- décrire la façon dont les peuples autochtones définissent les rapports de nation à nation avec le gouvernement du Canada (p. ex., traités numérotés).
- décrire comment les revendications des peuples autochtones en faveur de l'autodétermination diffèrent selon les peuples autochtones.

Rapports entre les sociétés autochtone et canadienne

- décrire comment l'histoire influe sur les rapports actuels entre les peuples autochtones et le gouvernement du Canada (p. ex., Proclamation royale de 1763; le traité Jay de 1794; traités d'avant la Confédération; onze traités numérotés conclus entre 1871 et 1921).
- expliquer l'existence des rapports juridiques et politiques entre les peuples autochtones et la Couronne britannique (p. ex., dédommagement financier fondé sur la *Loi sur les Indiens*; traité du Niagara).
- expliquer en quoi les questions juridiques et politiques non résolues entre les peuples autochtones et le Canada contribuent aux conflits contemporains (p. ex., différends

- sur la propriété des territoires; conflits sur les droits de chasse et de pêche; question des anciens combattants autochtones).
- décrire comment les traités et les accords négociés de nos jours confirment les revendications des peuples autochtones sur le droit à déterminer eux-mêmes leur destinée (p. ex., traité des Nisga'a; accords menant à la création du territoire du Nunavut).

- décrire les façons dont la Loi constitutionnelle de 1982 prévoit la reconnaissance explicite des peuples autochtones.
- décrire les résultats obtenus par le dialogue juridique et politique entre les peuples autochtones et le gouvernement du Canada (p. ex., lac Meech, 1989; Accord de Charlottetown, 1992; rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, 1996).
- décrire certaines des réunions auxquelles les peuples autochtones ont participé pour résoudre une partie des difficultés entre les peuples autochtones et la société canadienne (p. ex., les discussions qui ont mené à la création du territoire du Nunavut; les réunions constitutionnelles impliquant l'Assemblée des Premières Nations, le congrès des peuples autochtones et Inuit Tapirisat).

Souveraineté

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire les différents points de vue des peuples autochtones sur la souveraineté et le gouvernement autonome.
- décrire la façon dont l'autodétermination des peuples autochtones se manifeste dans les activités communautaires.
- expliquer divers mécanismes de prise de décision et des techniques de leadership qui facilitent l'autonomie des peuples autochtones.
- décrire le concept de l'autodétermination des Autochtones qui implique le partage équitable des terres, des ressources et du développement économique.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Vision autochtone du monde

- définir certains des principes liés à l'autodétermination qui sont avancés par les peuples autochtones (p. ex., droit inhérent des peuples à l'autodétermination; responsabilités et obligations à l'endroit de la Terre et de toutes les formes de vie; responsabilité à l'égard des générations futures).
- décrire les responsabilités que, suivant la tradition, les peuples autochtones ont associées au gouvernement (p. ex., maintien des protocoles, respect de l'autonomie interne d'autres nations ou communautés autochtones).
- décrire divers mécanismes de prise de décision dans les communautés autochtones (p. ex., consensus; conseil de détermination de la peine comme le projet de Hollow Water).
- comprendre le point de vue des Autochtones selon lequel la souveraineté est un don du Créateur.
- expliquer des stratégies qui permettent aux peuples autochtones d'assumer la gestion de certains secteurs de leur communauté (p. ex., services à l'enfance, conservation, gestion des ressources).

Rapports entre les sociétés autochtone et canadienne

- identifier les activités économiques de la communauté autochtone visant à atteindre l'autosuffisance grâce aux efforts combinés des peuples autochtones et non autochtones, des gouvernements et des institutions (p. ex., le projet des Inuit à Cap Dorset; les Mohawks d'Akwesasne; la communauté Mocreebec de l'île Moose Factory).
- décrire et comparer différents points de vue sur le droit des peuples autochtones à se gouverner eux-mêmes.
- montrer comment certains modèles de gouvernement permettent aux peuples autochtones d'exercer pleinement leur autonomie au Canada (p. ex., Mohawks d'Akwesasne).
- analyser des exemples du discours politique des gouvernements provinciaux et fédéral et des représentants des peuples autochtones au sujet de la souveraineté autochtone (p. ex., pêche sur les côtes est et ouest).

- expliquer l'engagement des peuples autochtones à obtenir l'autodétermination (p. ex., Cris du lac Lubicon; négociation du traité des Nisga'a).
- expliquer comment le principe de l'autodétermination donne aux peuples autochtones un cadre de développement permettant aux communautés de se revitaliser.
- évaluer l'importance de la participation de la communauté dans le processus d'autogestion (p. ex., établissement des cercles du mieux-être, recours au processus de consultation communautaire).
- identifier et décrire les stratégies des peuples autochtones qui leur permettent d'assumer la responsabilité de leur développement.

Défis

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- définir et commenter les défis que présente la mise en œuvre de l'autodétermination.
- décrire les stratégies visant à régler les problèmes de territoire et de domaines réservés affectant les rapports entre les sociétés autochtone et canadienne.
- montrer comment l'ingéniosité et la détermination des peuples autochtones répondent aux besoins de leurs communautés.
- décrire les choix opérés par les communautés autochtones et expliquer les solutions novatrices qui sous-tendent leur autosuffisance économique.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Vision autochtone du monde

- montrer comment l'expression d'une volonté commune chez les peuples autochtones de prise en main de leur destinée correspond à la compréhension traditionnelle du principe de partage et d'interdépendance (p. ex., quête de l'autodétermination des Cris de la Baie James).
- décrire le rapport des Autochtones avec la Terre et expliquer son importance capitale dans la détermination du mode de gouvernement (p. ex., respect de la Terre et de toute forme de vie; développement des ressources compatibles avec la nature; micro-économie durable).
- expliquer comment le fait d'être redevable influe sur la mise en œuvre de la politique d'autodétermination des peuples autochtones (p. ex., restauration des mécanismes traditionnels de leadership, de la prise de décision par consensus; importance des débats publics).
- décrire la façon dont les peuples autochtones ont adapté leurs traditions et leurs coutumes dans la société contemporaine (p. ex., conseil de détermination de la peine).

Rapports entre les sociétés autochtone et canadienne

- évaluer comment des rapports fondés sur le respect mutuel peuvent s'établir entre les peuples autochtones et la société canadienne.
- décrire différents domaines où l'autogestion est possible pour les Autochtones (p. ex., santé, éducation).
- décrire les stratégies permettant aux peuples autochtones de représenter leurs communautés dans les négociations avec les gouvernements fédéral et provinciaux (p. ex., réexamen des conditions des traités; alliance avec des groupes religieux et des organismes non gouvernementaux).
- expliquer comment la définition autochtone du territoire influe sur l'avenir des rapports entre les sociétés autochtone et canadienne (p. ex., la croyance des Autochtones selon laquelle les êtres humains ont reçu certaines responsabilités pour servir l'environnement).

- expliquer et commenter le point de vue des peuples autochtones sur les responsabilités inhérentes à l'autogestion.
- expliquer de quelles façons les modes traditionnels de gouvernement des Autochtones permettent de revitaliser les communautés.
- expliquer comment la négociation d'accords a permis dans une certaine mesure d'atteindre l'autodétermination (p. ex., préparation du traité des Nisga'a; accord de la Baie James en 1975).
- décrire et commenter les formes de négociation utilisées pour régler les conflits et promouvoir un renouveau du dialogue entre les peuples autochtones et le gouvernement canadien (p. ex., ensemble des revendications territoriales; négociations dirigées par le gouvernement fédéral en vue de l'octroi de l'autonomie gouvernementale des Autochtones).

Les questions indigènes d'actualité dans un contexte mondial, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial

(NDW4M)

Ce cours offre aux élèves une vue d'ensemble des problèmes et des défis auxquels les peuples indigènes doivent faire face aujourd'hui dans le monde entier. L'élève acquiert une meilleure compréhension des préoccupations et des revendications des peuples indigènes. Il ou elle mène des recherches sur les problèmes globaux qui ont un impact sur les Autochtones. L'élève utilise la technologie de l'information pour consulter de la documentation expliquant les points de vue des peuples indigènes du monde entier.

Préalable : Tout cours de 11^e année du programme-cadre d'études autochtones de la filière préuniversitaire, préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale

Identité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- comprendre comment le sens de certains termes autochtones change lorsqu'ils sont utilisés dans un contexte international.
- identifier et décrire les diverses parties du monde où vivent des peuples indigènes.
- décrire les nouvelles pratiques économiques et environnementales à l'échelle mondiale et expliquer leurs effets sur l'identité culturelle des peuples indigènes.
- identifier certains des défis auxquels les communautés indigènes du monde font face pour maintenir leur identité dans un monde hautement industrialisé.
- démontrer sa compréhension de la vision commune du monde des différents peuples indigènes.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Vision indigène du monde

- comprendre la similarité de la vision du monde des différents peuples indigènes du monde.
- décrire les aspects juridiques et politiques de la vision du monde des peuples indigènes en ce qui concerne leur propre développement social, économique et culturel (p. ex., l'autogestion, le développement des ressources ou la préservation des langues indigènes).
- expliquer comment les peuples indigènes du monde entier ont conservé les principes fondamentaux qui constituent leur vision du monde (p. ex., gestion de la terre pour un avenir durable; coopération; réciprocité des rapports entre la personne et le Créateur, entre les personnes, et entre la personne et l'environnement).

Rapports entre les peuples indigènes et la communauté internationale

- comprendre l'utilisation de l'expression peuples indigènes qui est utilisé dans le contexte international au lieu du terme autochtone.
- indiquer sur une mappemonde les différents endroits où vivent des populations indigènes (p. ex., Karen en Thaïlande, Maori en Nouvelle-Zélande).
- décrire comment les peuples indigènes du monde entier ont réagi aux changements économiques mondiaux tout en maintenant leur façon de vivre traditionnelle.
- expliquer comment différents peuples indigènes affirment leur identité (p. ex., organismes indigènes non gouvernementaux).
- évaluer les réactions à l'échelle nationale et internationale, déclenchées par les peuples indigènes lorsqu'ils s'identifient comme peuples distincts.

- définir les facteurs que les peuples indigènes considèrent comme essentiels pour maintenir des communautés saines et viables (p. ex., territoire reconnu, autonomie politique, économie viable fondée sur la communauté).
- analyser les efforts des peuples indigènes et des gouvernements nationaux pour réviser et corriger les politiques préconisant l'assimilation d'un peuple indigène (p. ex., révocation des lois sur l'apartheid en Afrique du Sud en 1993).
- montrer comment différents enjeux politiques, économiques et environnementaux unissent les peuples indigènes partout dans le monde (p. ex., décolonisation, exploitation économique, protection de la biodiversité).

Rapports

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire certains organismes internationaux créés par les peuples indigènes partout dans le monde, et dont l'objet est de promouvoir la cause autochtone.
- décrire les similitudes et les différences qui existent dans les rapports entre les populations indigènes et leurs gouvernements nationaux respectifs à l'échelle mondiale.
- décrire le dialogue actuel sur des relations renouvelées entre les peuples indigènes et divers gouvernements nationaux.
- montrer la distinction entre les expressions peuples indigènes et populations indigènes.
- donner des exemples de partenariats que des communautés indigènes ont établis avec des gouvernements nationaux et des sociétés multinationales afin de soutenir l'autosuffisance économique de leur peuple.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Vision indigène du monde

- décrire comment les peuples indigènes du Canada se perçoivent par rapport aux autres peuples indigènes de la communauté internationale.
- expliquer l'état actuel des rapports des populations indigènes avec les populations non indigènes et les gouvernements nationaux (p. ex., réciprocité, partage).
- identifier et décrire les préoccupations et les revendications qui unissent les peuples indigènes du monde entier (p. ex., souveraineté; gestion viable des ressources).

Rapports entre les peuples indigènes et la communauté internationale

- décrire les grandes questions de l'heure et expliquer les événements marquants qui ont conduit à la collaboration des peuples indigènes du monde entier (p. ex., réponse à la déclaration de Rio en 1992).
- décrire les réalisations d'un organisme indigène international (p. ex., Conférence circumpolaire inuit, Conseil mondial des peuples indigènes).

- décrire l'histoire des relations entre les peuples indigènes et les gouvernements nationaux (p. ex., Aborigènes et gouvernement de l'Australie; Manobos et gouvernement des Philippines; Masai et gouvernement de la Tanzanie).
- décrire les principales caractéristiques d'une politique élaborée par un gouvernement national pour régir ses rapports avec les peuples indigènes (p. ex., États-Unis, Indian Self-Determination and Education Assistance Act – loi de 1975 sur l'autodétermination des Indiens et l'aide à l'éducation; Canada, la Loi sur les Indiens de 1985).
- citer des cas où les peuples autochtones ont créé des partenariats économiques avec des gouvernements nationaux ou des sociétés multinationales (p. ex., partenariat entre les Cris de la Baie James et la société Yamaha pour créer un bateau) et les décrire.
- définir les expressions populations indigènes et peuples indigènes (langue utilisée dans l'ébauche de la déclaration des Nations Unis sur les droits des peuples indigènes).

- décrire un forum international dans lequel les peuples indigènes collaborent pour influencer ceux qui préparent les lois (p. ex., Conférence circumpolaire inuit) des États qui sont présents dans une zone géographique (p. ex., les pays qui contrôlent une partie de l'Arctique).
- citer des cas où des peuples indigènes ont élaboré des stratégies pour améliorer leurs relations avec différents gouvernements nationaux et les expliquer (p. ex., Australie, le *Council for Aboriginal Reconciliation*; Canada, la Déclaration de réconciliation avec les peuples autochtones).
- expliquer l'attachement spirituel d'un groupe indigène aux terres ancestrales de son peuple pour maintenir son identité culturelle (p. ex., Maori de la Nouvelle-Zélande; Aborigènes d'Australie).
- décrire les principes que les peuples indigènes suivent lorsqu'ils participent à des organisations internationales (p. ex., principes de la gestion viable des ressources, de la protection de la communauté et du respect des droits fondamentaux de la personne).

Souveraineté

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- définir la nature et la portée du concept d'autodétermination tel qu'il est défini par les peuples indigènes à travers le monde.
- expliquer les fondements de l'autonomie des peuples indigènes.
- décrire les efforts faits par les peuples indigènes pour exercer des pressions sur la communauté internationale afin de faire reconnaître leur droit à l'autodétermination.
- décrire l'importance des forums internationaux dans l'avancement des droits des peuples indigènes dans le monde.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Vision indigène du monde

- expliquer le sens du terme autodétermination.
- définir les caractéristiques universelles de la souveraineté aborigène (p. ex., un territoire attribué par le Créateur; des connaissances, une langue et des lois issues de la tradition; une population qui s'identifie comme autochtone).

Rapports entre les peuples indigènes et la communauté internationale

- expliquer les différents points de vue sur la souveraineté indigène (p. ex., d'après le Projet de déclaration sur les droits des peuples indigènes des Nations Unies ou dans la convention nº 169 de la International Labour Organizations on the Rights of Indigenous Peoples and Tribal Populations).
- citer des cas où des peuples indigènes à travers le monde ont dû réagi pour protéger leur territoire ancestral, leur culture ou les moyens de subsistance de la communauté et les décrire (p. ex., résistance armée des Indiens du Chiapas, au Mexique; résistance des Seminoles aux tentatives du gouvernement américain pour les déporter, en 1835; crise d'Oka au Canada, en 1990).

- expliquer l'importance de la place des nations indigènes au sein du système politique mondial.
- analyser certaines des contraintes qui empêchent les peuples indigènes de différentes parties du monde d'exercer leur autorité sur leurs propres affaires (p. ex., Maori de la Nouvelle-Zélande).
- démontrer sa compréhension des arguments en faveur de l'autonomie et de l'autodétermination utilisés par les peuples indigènes (p. ex., l'application des lois internationales sur les droits de la personne ou la Déclaration des Nations Unies sur les droits de la personne).

- décrire comment les peuples indigènes ont cherché à faire reconnaître leur souveraineté en suivant un processus de réforme politique au sein des états nationaux (p. ex., peuples autochtones du Canada, en 1982; Lapons de Norvège, en 1988).
- montrer comment les peuples autochtones ont influencé l'avènement de politiques internationales affectant les peuples indigènes en matière de développement,

de finances et des droits de la personne (p. ex., énoncé de politique de la Banque mondiale «*Tribal Peoples and Economic Development*», 1982; Projet de déclaration sur les droits des peuples indigènes des Nations Unies).

 expliquer comment des peuples indigènes ont fini par faire accepter le principe de l'autodétermination par les états nationaux et les sociétés multinationales (p. ex., politique de l'Union européenne sur les peuples autochtones, la coopération et le développement, 1998).

Défis

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- définir les défis communs auxquels font face les peuples indigènes du monde entier.
- démontrer sa compréhension des facteurs qui influent sur la participation des peuples indigènes aux affaires internationales ou à l'économie mondiale.
- décrire diverses approches suivies par les peuples indigènes pour protéger les connaissances ancestrales reliées à la culture, à la langue et à l'environnement.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Vision indigène du monde

- expliquer le rôle que les peuples indigènes comptent pouvoir jouer sur la scène mondiale pour protéger leurs intérêts (p. ex., surveillance de l'environnement, cogestion des ressources avec les gouvernements nationaux).
- décrire comment les peuples indigènes utilisent leurs connaissances traditionnelles pour maintenir leur culture, leur langue et protéger leur environnement.
- décrire le rôle des pratiques culturelles et des enseignements traditionnels des indigènes dans l'élaboration de nouvelles stratégies pour faire face au changement.

Rapports entre les peuples indigènes et la communauté internationale

- expliquer pourquoi certaines grandes questions suscitent l'intérêt général de la population indigène à l'échelle mondiale (p. ex., développement viable des ressources, autodétermination, maintien de la culture).
- analyser les facteurs (p. ex., ethnocentrisme; marginalisation politique et économique) qui empêchent les peuples indigènes de participer à part entière aux affaires de la collectivité internationale.

- décrire les effets de la mondialisation de l'économie sur le développement des communautés indigènes.
- donner des exemples de litiges dans lesquels les peuples indigènes ont eu recours aux tribunaux pour faire respecter leurs droits en tant que peuples souverains ou pour dénoncer des attaques aux droits fondamentaux de la personne [p. ex., affaire Worester vs Georgia (États-Unis, 1832); affaire Calder vs Procureur général de la Colombie-Britannique (Canada, 1973); affaire Delgamuukw vs la Couronne, 1997; affaire de l'ouest du Sahara (Cour internationale de justice, 1979)].
- expliquer comment les systèmes économiques des gouvernements nationaux et la croissance des multinationales affectent les peuples indigènes partout dans le monde (p. ex., exploitation des travailleurs, expropriation des terres, déportation des populations).

- décrire les mesures (p. ex., règlement des revendications territoriales, reconnaissance du droit des peuples indigènes aux richesses naturelles) que les membres de la communauté internationale ont prises afin que les peuples indigènes disposent de territoires viables pour les générations à venir.
- expliquer les efforts déployés par les peuples indigènes pour influencer les politiques des gouvernements nationaux et des sociétés multinationales (p. ex., politiques sur l'aménagement du territoire, partenariats, stratégies de gestion conjointe).
- définir les stratégies que les peuples indigènes peuvent adopter pour atteindre leur objectif de stabilité financière.

Quelques considérations concernant la planification du programme

Lors de la planification, l'enseignante ou l'enseignant tiendra compte des consignes qui sont énoncées dans le document complémentaire *Le curriculum de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Planification des programmes et évaluation, 2000*. Ce document présente des renseignements essentiels en ce qui concerne notamment les points suivants :

- le contexte de l'éducation en langue française;
- les différents types de cours au palier secondaire;
- l'éducation des élèves en difficulté;
- la place de la technologie dans le curriculum;
- les programmes d'appui dans la langue d'enseignement : actualisation linguistique en français et perfectionnement du français;
- les programmes d'English et d'anglais pour débutants;
- la formation au cheminement de carrière;
- l'éducation coopérative et l'expérience de travail;
- la santé et la sécurité.

On trouvera ci-dessous des consignes supplémentaires pour le programme-cadre d'études autochtones.

L'éducation des élèves en difficulté. La Loi sur l'éducation et les règlements pris en application de celle-ci exigent des conseils scolaires qu'ils fournissent aux élèves en difficulté des programmes et des services pour l'enfance en difficulté qui répondent à leurs besoins.

On doit élaborer et tenir à jour un plan d'enseignement individualisé (PEI) pour chaque élève identifié comme étant en difficulté par le comité d'identification, de placement et de révision. Le PEI doit préciser, selon le cas, quelles sont les attentes modifiées ou différentes du curriculum ainsi que les adaptations, telles que la prestation de soutien et de services spécialisés, qui sont nécessaires pour répondre aux besoins de l'élève. Le PEI doit aussi préciser les méthodes à utiliser pour suivre les progrès de l'élève. Pour les élèves en difficulté de 14 ans et plus (à l'exception des élèves qui sont uniquement identifiés comme étant surdoués), le PEI doit aussi comprendre un plan pour aider ces élèves à faire la transition vers des études postsecondaires, des programmes d'apprentissage d'un métier ou un milieu de travail, et à optimiser leur autonomie au sein de la communauté.

On pourra aussi élaborer un plan d'enseignement individualisé pour les élèves qui bénéficient de programmes et de services pour l'enfance en difficulté, mais qui n'ont pas été identifiés comme des élèves en difficulté par le comité d'identification, de placement et de révision.

Dans les cours d'études autochtones, les enseignantes et enseignants sont libres de faire les modifications nécessaires pour répondre aux besoins des élèves en difficulté, tels qu'ils sont définis dans leur plan d'enseignement individualisé. Bien que chaque cours vise l'acquisition de connaissances et de compétences et la communication d'idées, le personnel enseignant peut utiliser toute une gamme de méthodes pour y arriver, depuis les présentations orales jusqu'aux diverses formes d'expression artistique.

La place de la technologie dans le curriculum. Dans le cas des études autochtones, les communications électroniques sont utiles pour mettre en contact les élèves des localités isolées et des régions plus peuplées, ce qui permet de promouvoir la sensibilisation interculturelle et d'établir un dialogue. L'accès à la technologie de l'information fournit aux élèves une ressource de base qui leur permet de faire des recherches et d'explorer les possibilités d'emploi. Les moyens technologiques assurent également aux élèves des régions éloignées l'égalité d'accès à l'information et aux ressources d'apprentissage dans leur exploration des études autochtones.

L'actualisation linguistique en français et le perfectionnement du français. Les élèves inscrits dans un programme ALF ou PDF qui suivent des cours d'études autochtones étudient l'histoire des peuples autochtones du Canada. Tous les cours d'études autochtones donnent aux élèves la possibilité de se renseigner sur la culture des peuples autochtones du Canada et des questions connexes, telles que les revendications territoriales, les traités et l'autonomie gouvernementale. Les élèves découvriront le lien entre certains mots du français et des mots des langues autochtones.

La formation au cheminement de carrière. Les cours d'études autochtones de 11^e et 12^e année doivent offrir à tous les élèves des occasions de mieux se connaître, ce qui est fort important pour la poursuite de leurs études ou d'une carrière après leurs études secondaires. Les élèves des cours d'études autochtones auront la possibilité de communiquer avec des gens dans des milieux du travail, des dirigeants de la communauté et des Anciens pour mieux comprendre les choix de carrière possibles.

L'éducation coopérative et l'expérience de travail. Grâce à l'éducation coopérative, aux expériences de travail et au service communautaire, le programme d'études autochtones offre à l'élève l'occasion par excellence de travailler avec des professionnels, des entrepreneurs et des chefs spirituels autochtones. Ces expériences lui permettent de s'enrichir sur le plan personnel, professionnel et culturel.

Grille d'évaluation du rendement

La grille d'évaluation du programme-cadre d'études autochtones porte sur les quatre compétences suivantes : connaissance et compréhension; réflexion et recherche; communication; mise en application. Ces quatre compétences ont été déterminées en tenant compte des attentes énoncées pour chacun des cours d'études autochtones. Des niveaux de rendement sont décrits pour chacune des compétences présentées dans la grille d'évaluation. (On trouvera de plus amples renseignements sur les niveaux de rendement, l'évaluation et la communication des résultats dans le document complémentaire *Le curriculum de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Planification des programmes et évaluation, 2000*.)

Le personnel enseignant pourra se servir de la grille d'évaluation pour :

- planifier l'enseignement et les activités d'apprentissage, de façon à permettre aux élèves de satisfaire aux attentes du cours;
- planifier les méthodes d'évaluation qui lui permettront de déterminer avec exactitude le rendement des élèves à l'égard des attentes du cours;
- sélectionner des exemples de travaux de ses élèves qui représentent le mieux leur rendement;
- offrir aux élèves une rétroaction détaillée sur leur rendement et leur suggérer des moyens pour s'améliorer;
- déterminer, vers la fin du cours, le niveau de rendement que l'élève atteint le plus fréquemment pour chacune des compétences, selon ce qu'indiquent ses travaux;
- choisir une méthode pour effectuer l'évaluation finale;
- déterminer la note finale.

Pour leur part, les élèves pourront utiliser la grille d'évaluation pour :

- évaluer leur apprentissage;
- planifier, en collaboration avec le personnel enseignant, des stratégies leur permettant d'améliorer leur rendement.

L'uniformité de l'évaluation à travers la province repose, en grande partie, sur l'utilisation de la même grille dans une discipline pour évaluer le rendement des élèves. De la documentation sera fournie au personnel enseignant afin de l'aider à adapter ses méthodes d'évaluation.

Le ministère fera parvenir les ressources suivantes aux conseils scolaires à des fins de distribution au personnel enseignant :

- un bulletin provincial ainsi qu'un guide explicatif;
- des documents sur la planification de l'enseignement;
- des vidéocassettes sur l'évaluation;
- de la documentation pour la formation;
- un planificateur électronique pour le curriculum.

GRILLE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT

En planifiant son programme, le personnel enseignant s'assurera de relier les attentes et les compétences énumérées dans la grille d'évaluation. L'enseignement incorporera toutes les attentes du cours, et l'évaluation des attentes se fera en fonction de la compétence appropriée. Le personnel enseignant déterminera le rendement de l'élève en se fondant sur les descripteurs des quatre niveaux de rendement. Les élèves auront des occasions multiples et diverses de démontrer jusqu'à quel point ils ou elles ont satisfait aux attentes du cours et ce, pour chacune des quatre compétences. Le personnel enseignant pourrait leur fournir des exemples de travaux qui illustrent les différences entre les niveaux de rendement.

Le niveau 3 de la grille d'évaluation correspond à la norme provinciale. On peut définir le rendement escompté au niveau 3 en combinant les descripteurs de la colonne intitulée «70 – 79 % Niveau 3».

Grille d'évaluation du rendement en études autochtones, 11e et 12e année

Compétences	50 – 59 % (Niveau 1)	60 - 69 % (Niveau 2)	70 – 79 % (Niveau 3)	80 – 100 % (Niveau 4)
Connaissance et compréhension	L'élève :			
– connaissance des faits	 démontre une connaissance limitée des faits 	 démontre une connaissance partielle des faits 	 démontre une connaissance générale des faits 	 démontre une connaissance appro- fondie des faits
 compréhension des concepts 	 démontre une com- préhension limitée des concepts 	 démontre une com- préhension partielle des concepts 	 démontre une com- préhension générale des concepts 	 démontre une com- préhension appro- fondie et subtile des concepts
 compréhension des rapports entre les concepts 	 démontre une com- préhension limitée des rapports entre les concepts 	 démontre une com- préhension partielle des rapports entre les concepts 	 démontre une com- préhension générale des rapports entre les concepts 	 démontre une com- préhension appro- fondie et subtile des rapports entre les concepts
Réflexion et recherche	L'élève :			
– pensée critique et pensée créative	 démontre une habileté à utiliser la pensée critique et la pensée créative avec une efficacité limitée 	 démontre une habileté à utiliser la pensée critique et la pensée créative avec une certaine efficacité 	 démontre une habileté à utiliser la pensée critique et la pensée créative avec grande efficacité 	 démontre une habileté à utiliser la pensée critique et la pensée créative avec très grande efficacité
 habiletés en recherche (p. ex., formulation de questions; planifi- cation; choix des stratégies et des ressources; analyse et interprétation de l'in- formation; formula- tion de conclusions) 	 applique un nombre limité des habiletés du processus de recherche 	 applique certaines des habiletés du processus de recherche 	 applique la plupart des habiletés du processus de recherche 	 applique toutes ou presque toutes les habiletés du processus de recherche

Compétences	50 - 59 % (Niveau 1)	60 - 69 % (Niveau 2)	70 – 79 % (Niveau 3)	80 – 100 % (Niveau 4)
Communication	L'élève :			
 communication de l'information et des idées 	- communique l'infor- mation et les idées avec peu de clarté	 communique l'infor- mation et les idées avec une certaine clarté 	 communique l'infor- mation et les idées avec grande clarté 	 communique l'infor- mation et les idées avec très grande clarté et avec subtilité
 utilisation de la langue, des symboles et des aides visuelles 	 utilise la langue, les symboles et les aides visuelles avec peu d'exactitude et une efficacité limitée 	 utilise la langue, les symboles et les aides visuelles avec une cer- taine exactitude et efficacité 	 utilise la langue, les symboles et les aides visuelles avec grande exactitude et efficacité 	 utilise la langue, les symboles et les aides visuelles avec très grande exactitude et efficacité
 communication à des fins et pour des audi- toires divers 	 communique en ayant une com- préhension limitée des fins et des auditoires divers 	 communique en ayant une certaine com- préhension des fins et des auditoires divers 	 communique en ayant une compréhension générale des fins et des auditoires divers 	 communique en ayant une compréhension approfondie des fins et des auditoires divers
 utilisation de diverses formes de communication 	 utilise diverses formes de communication avec une compétence limitée 	 utilise diverses formes de communication avec une certaine compétence 	 utilise diverses formes de communication avec grande compétence 	 utilise diverses formes de communication avec très grande compétence
Mise en application	L'élève :			
 application des idées et des habiletés dans des contextes familiers 	 applique les idées et les habiletés dans des contextes familiers avec une efficacité limitée 	 applique les idées et les habiletés dans des contextes familiers avec une certaine efficacité 	 applique les idées et les habiletés dans des contextes familiers avec grande efficacité 	 applique les idées et les habiletés dans des contextes familiers avec très grande efficacité
 transfert des concepts, des habiletés et des procédés à de nou- veaux contextes 	 transfère les concepts, les habiletés et les procédés à de nou- veaux contextes avec une efficacité limitée 	 transfère les concepts, les habiletés et les procédés à de nou- veaux contextes avec une certaine efficacité 	 transfère les concepts, les habiletés et les procédés à de nou- veaux contextes avec grande efficacité 	 transfère les concepts, les habiletés et les procédés à de nou- veaux contextes avec très grande efficacité
 utilisation des procédés, de l'équipement et de la technologie 	 utilise les procédés, l'équipement et la technologie de façon sûre et correcte uniquement sous supervision 	 utilise les procédés, l'équipement et la technologie de façon sûre et correcte avec peu de supervision 	 utilise les procédés, l'équipement et la technologie de façon sûre et correcte 	 utilise les procédés, l'équipement et la technologie de façon sûre et correcte et encourage les autres à faire de même
- rapprochements (p. ex., entre les études autochtones et les expériences per- sonnelles et les autres matières, entre les matières et le monde)	 fait des rapproche- ments avec une efficacité limitée 	– fait des rapproche- ments avec une certaine efficacité	 fait des rapproche- ments avec grande efficacité 	 fait des rapproche- ments avec très grande efficacité

 $\it N.B.:$ L'élève qui obtient moins de 50 % à la fin d'un cours ne recevra pas de crédit pour ce cours.

Le ministère de l'Éducation tient à remercier toutes les personnes, les groupes et les organismes qui ont participé à l'élaboration et à la révision de ce document. ISBN 0-7778-9211-1

00-044

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2000